Niveau(x) d'enseignement : 5 Numéro EDUQ : 9470525
Centre d'intérêt : 875

Bouvet, André

Agro-technique : orientations pour le développement du secteur : document de consultation / [recherche et rédaction, André Bouvet, Ghislain Royer ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
167 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 2, La formation professionnelle au secondaire. Code: 16-4130-52; 8990-856. Notes bibliogr. : p. 133-139

ISBN 2-550-14826-6

Vedette(s)-secondaire(s): Royer, Ghislain * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Agriculture * Formation professionnelle * Développement de programmes * Programme d'études * Caractéristiques socio-économiques * Main-d'oeuvre * Organisation pédagogique * Marché du travail * Diplômé * Plan de développement * Statistiques * Education des adultes * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Agro-technique * Horticulture

Ce document présente quatre grands volets du secteur "agro-technique" en vue de procéder au développement des programmes: 1- le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux); 2- les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur; 3- l'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation); 4- l'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie. Cette démarche conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux programmes de ce secteur et à une réflexion autour des mesures à prendre pour favoriser ce développement.

Type de document :

'2

AGRO-TECHNIQUE

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

La FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70525

AGRO-TECHNIQUE

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectif général et structure du document

Afin de mettre en lumière les avenues possibles du développement de l'enseignement professionnel dans le secteur Agrotechnique, et ainsi concrétiser l'importante réforme en cours, nous avons ouvert dans les premiers chapitres de cet ouvrage quatre grands volets :

1. Le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux);
2. Les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur;
3. L'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation);
4. L'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie.

Cette démarche a conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux principaux programmes du secteur. Faut-il créer de nouveaux programmes? Quels sont les programmes à supprimer, réviser, fusionner...? Dans quels lieux de formation devrait-on offrir ces programmes? À quelle clientèle devrait-on les destiner? Y a-t-il d'autres mesures à prendre pour mieux adapter l'enseignement offert dans ce secteur professionnel aux exigences du monde du travail?

Les quatre premiers chapitres ont fourni de précieux éléments de réponse à ces questions. Ceux-ci font l'objet des chapitres 5 et 6.

Démarche de recherche

Ce document présente les données de nombreuses études réalisées par des instances gouvernementales ou parapubliques : bulletins statistiques, monographies sectorielles, répertoires, etc.

Il résulte également de la consultation de représentants de plusieurs entreprises, associations professionnelles ou organismes directement reliés au secteur. Une liste des documents de référence et des personnes-ressources contactées a été placée à la fin du document. Les chiffres entre parenthèses accompagnant les tableaux, cartes ou citations renvoient aux sources d'information correspondantes.

La démarche de recherche qui a présidé à cette étude est explicitée dans le document-synthèse *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur*, disponible sur demande à la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec. Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur la structure interne du présent ouvrage est invité à consulter le guide mentionné.

Mise en garde

De façon générale, les renseignements contenus dans ce document de consultation visent à outiller la Direction de la formation professionnelle du MÉQ dans ses prises de position concernant les programmes d'études offerts dans le secteur de l'agrotechnique (chapitres 5 et 6).

En fait, l'originalité et le mérite du présent ouvrage résident dans le lien qu'il établit entre les besoins de main-d'oeuvre observés dans le secteur et les interventions jugées souhaitables sur le plan des programmes éducatifs. Aussi, le portrait socio-économique tracé dans les deux premiers chapitres ne prétend pas constituer une analyse économique formelle du secteur à l'étude, mais plutôt une présentation structurée de données tirées de documents existants et sujettes à interprétation.

Il sera important en effet d'interpréter avec soin les données avancées dans certains tableaux car,selon la source utilisée, il arrive que les méthodes et les années de cueillette diffèrent. Un effort a été fait cependant pour recourir aux sources qui reflétaient le plus fidèlement possible la situation actuelle.

Précisions

L'expression «demande supplémentaire de main-d'oeuvre» traduit les besoins anticipés de travailleurs à moyen (1987-1990) et long (1987-1993) termes tels que rapportés dans le Modèle québécois de prévision par profession et le Système de projection des professions au Canada relativement à chacune des professions du secteur. Il s'agit là d'estimations qui méritent d'être confrontées à la réalité du monde du travail.

Quant à l' «offre de diplômés», elle représente plutôt une offre de diplômés potentiels puisqu'il est question du nombre de places-élèves disponibles dans les centres d'enseignement autorisés à offrir ces programmes.

Une liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans le document apparaît aux dernières pages.

Genre des titres et professions

Nous nous sommes basés sur la Classification canadienne descriptive des professions pour identifier, désigner ou classer les professions exercées dans le secteur. Or, ce document ne renferme que les appellations masculines des professions.

Consultation prévue

De façon systématique, le ministère de l'Éducation consultera les partenaires de l'éducation et du monde du travail sur les orientations proposées dans ce document. Le rapport de consultation qui en émanera servira à établir les priorités de développement du secteur agrotechnique dans le réseau scolaire. Ces priorités sectorielles seront confrontées à celles des autres secteurs d'enseignement professionnel pour lesquels un semblable document d'orientation aura été produit.

Cette vaste opération se conclura par l'élaboration du Plan quinquennal des productions de programmes pour le niveau secondaire qui tiendra compte notamment des contraintes financières. Le plan sera publié au cours de l'année 1989.

Lecture rapide

Les chapitres 5 et 6 de cet ouvrage renferment les éléments clés des orientations à donner au développement du secteur.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

Le secteur analysé comporte trois sous-secteurs : l'agriculture, l'horticulture et les services relatifs à l'agriculture. Parmi eux, les deux premiers présentent des particularités quant à la période annuelle de travail et la nature des diverses productions. Ainsi, l'aménagement paysager, la culture maraîchère et les grandes cultures ne se pratiquent pas toute l'année; de même, les productions laitière, bovine, porcine et horticole ont chacune leurs caractéristiques.

Ces éléments incitent à interpréter prudemment les données sur le taux de chômage associé à certaines professions. On devra également analyser avec précaution les prévisions de besoins de main-d'oeuvre car celles-ci peuvent être justes même si les données sur le chômage indiquent un surplus de travailleurs dans certains domaines.

Des données provisoires

Malgré le caractère provisoire des données, les prévisions concernant les besoins de main-d'oeuvre et l'évolution du secteur reflètent, à notre avis, assez justement la situation actuelle.

Quelques incertitudes demeurent toutefois :

- La relative prospérité que connaît le domaine de l'horticulture se maintiendra-t-elle?
- Quels seront les impacts de l'accord canado-américain de libre-échange sur le secteur agrotechnique québécois?
- L'augmentation de la taille des entreprises agricoles entraînera-t-elle un nouveau besoin de main-d'oeuvre qualifiée?

Voici quelques points susceptibles d'influencer de près l'évolution du secteur. Intervenants et gestionnaires sont donc, une fois de plus, invités à les garder en mémoire au moment d'interpréter les données rapportées dans ce document.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 1

1.1 Les entreprises 1

A. Catégories d'entreprises 3

B. Taille des entreprises 5

C. Particularités des entreprises 11

D. Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise 19

1.2 Les travailleurs et travailleuses 21

A. Nombre de travailleurs en exercice 23

B. Taux de chômage dans chacune des professions identifiables au secteur professionnel 27

1.3 Les professions 29

A. Identification des professions du secteur 31

B. Liens horizontaux entre les professions du secteur 38

1.4 Les facteurs déterminants 45

A. Événements susceptibles d'imposer des interventions dans le secteur professionnel 47

B. Tendances de l'évolution du secteur 47

CHAPITRE 2. DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION 53

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes 53

A. Entreprises agricoles 56

B. Entreprises horticoles 63

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions 65

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 69

3.1 Le secteur 69

A. Définition du secteur actuel 71

B. Définition du secteur effectif 77

3.2 Les formations 81

A. Programmes d'études 83

B. Clientèles 87

C. Enseignements 98

D. Caractéristiques 102

CHAPITRE 4. ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE 103

4.1 Les écarts les plus significatifs 103
A. Généralités 108
B. Besoins particuliers de formation 108

4.2 Explication des écarts 109
A. Productions agricoles 112
B. Productions horticoles 112
C. Services relatifs à l'agriculture 112
D. Considérations générales 112

CHAPITRE 5. HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 113

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes 113
A. Généralités 115
B. Appartenance des programmes aux divers ordres d'enseignement 116
C. Scénarios de développement 117
D. Programmes à examiner 118

5.2 Les lignes directrices 119
A. Mesures à prendre 121
B. Autres considérations 122
C. Lieux de formation 122

CHAPITRE 6. PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE 123

6.1 Les programmes d'études 123

6.2 Les autres mesures 127
A. Organisation et spécificité du secteur 129
B. Sanction des formations 129
C. Promotion des programmes 129
D. Collaboration école-entreprise 129

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES 131

Références bibliographiques 131

Personnes-ressources 141

ANNEXES

ANNEXE I — Distribution régionale des fermes selon le type de production et le chiffre d'affaires 145

ANNEXE II — Cours offerts aux adultes de 1985 à 1987 149

ANNEXE III — Liste des régions retenues au Québec pour le recensement du Canada 155

ANNEXE IV — Tableau 4 détaillé 161

ANNEXE V — Cours par correspondance 165

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1.A.	Distribution des entreprises agricoles selon la production	3
TABLEAU 1	Catégories d'entreprises	4
TABLEAU 1.1.B.1°	Nombre d'entreprises agricoles selon les ventes de produits	5
TABLEAU 2	Taille des entreprises	6
TABLEAU 1.1.B.2°	Nombre total d'employés et salaires versés dans les entreprises de transformation de produits agricoles	7
TABLEAU 1.1.B.3°	Nombre d'entreprises de transformation de produits agricoles au Québec en 1986	7
TABLEAU 1.1.B.a)	Classification des entreprises agricoles selon la valeur du capital	8
TABLEAU 1.1.B.b)	Classification des entreprises agricoles selon la forme juridique	9
TABLEAU 1.1.B.c)	Classification des entreprises agricoles selon l'âge des exploitants	10
TABLEAU 3	Particularités des entreprises	11
TABLEAU 4	Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise	19
TABLEAU 5	Travailleurs et travailleuses	24
TABLEAU 1.2.A.a)1°	Fermes qui déclarent des ventes de plus de 2 500 $ selon la principale source de revenu	25
TABLEAU 1.2.A.a)2°	Évolution du nombre de semaines de travail en agriculture au Québec entre 1951 et 1986	25
TABLEAU 1.2.A.a)3°	Évolution prévue du nombre d'exploitants et de travailleurs agricoles en production laitière jusqu'en 1996	26
TABLEAU 1.2.A.b)	Nombre de travailleurs en horticulture	26
TABLEAU 6	Identification des professions	32
TABLEAU 7	Liens horizontaux entre les professions	38
TABLEAU 1.4.B.a)1°	Nombre de fermes déclarant plus de 2 500 $ en 1976 et 1986 selon le type de production	48
TABLEAU 1.4.B.a)2°	Comparaison du pourcentage d'entreprises agricoles par type de production entre 1976 et 1986	48
TABLEAU 1.4.B.a)3°	Comparaison du nombre d'unités animales dans des entreprises animales spécifiques	49
TABLEAU 1.4.B.a)4°	Comparaison du nombre d'entreprises horticoles par type de production entre 1976 et 1986	50

TABLEAU 1.4.B.a)5°	Comparaison du nombre d'entreprises agricoles selon leur forme juridique entre 1976 et 1986	50
TABLEAU 8	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession courante	55
TABLEAU 2.1.A.1°	Classification des entreprises agricoles selon les ventes	57
TABLEAU 2.1.A.2°	Travail rémunéré sur les fermes du Québec selon la valeur du capital	59
TABLEAU 2.1.A.3°	Travail rémunéré sur les fermes du Québec selon la production	60
TABLEAU 2.1.A.4°	Établissement de la relève agricole	61
TABLEAU 2.1.A.5°	Catégories d'emprunteurs	62
TABLEAU 2.1.A.6°	Âge moyen à l'établissements	62
TABLEAU 9	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par nouvelle profession	67
TABLEAU 3.1.A.a)	Fonctions types et programmes d'études au secondaire et au collégial	72
TABLEAU 10	Liste des professions couvertes par chacun des programmes d'enseignement professionnel du secteur actuel	74
TABLEAU 11	Liste des professions couvertes par chacun des programmes du secteur effectif	78
TABLEAU 12	Programmes de formation professionnelle	84
TABLEAU 3.2.B.a)	Nombre d'élèves du secondaire inscrits aux programmes d'agrotechnique entre 1983 et 1988	87
TABLEAU 3.2.B.b)	Nombre d'élèves du collégial et des ITA inscrits aux programmes d'agrotechnique entre 1983 et 1988	89
TABLEAU 3.2.B.c)1°	Nombre d'adultes à temps plein en agriculture au secondaire par programme d'études (1986-87)	90
TABLEAU 3.2.B.c)2°	Nombre d'adultes à temps plein en agriculture au collégial par programme d'études (1986-87)	90
TABLEAU 3.2.B.c)3°	Recyclage et perfectionnement offerts aux adultes du collégial en 1986-87	91
TABLEAU 3.2.B.c)4°	Recyclage et perfectionnement offerts aux adultes du secondaire en 1986-87	91
TABLEAU 3.2.B.c)5°	Nombre d'adultes à temps plein en agriculture dans d'autres réseaux d'enseignement en 1986-87	92
TABLEAU 3.2.B.c)6°	Recyclage et perfectionnement offerts aux adultes dans l'entreprise en 1986-87	92
TABLEAU 3.2.B.c)7°	Recyclage et perfectionnement offerts aux adultes dans d'autres réseaux d'enseignement en 1986-87	92

TABLEAU 13	Clientèles	93
TABLEAU 3.2.B.c)8°	Évolution de la clientèle des programmes du secteur agricole au secondaire régulier (1982-1987)	96
TABLEAU 3.2.B.c)9°	Évolution de la clientèle du programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole offert au collégial régulier (1983-1987)	96
TABLEAU 3.2.B.c)10°	Évolution de la clientèle de technologie agricole à l'ITA de La Pocatière (1983-1987)	97
TABLEAU 3.2.B.c)11°	Évolution de la clientèle de technologie agricole à l'ITA de St-Hyacinte (1983-1987)	97
TABLEAU 3.2.C.a)	Institutions d'enseignement autorisées à offrir les programmes 1169, 1419 et 1420 : comparaison entre 1983-84 et 1988-89	98
TABLEAU 3.2.C.b)	Institutions d'enseignement autorisées à offrir les programmes 1159, 1414 et 1416 : comparaison entre 1983-84 et 1988-89	99
TABLEAU 3.2.C.c)	Institutions d'enseignement autorisées à offrir les programmes 1422, 1171 et 1421 : comparaison entre 1983-84 et 1988-89	100
TABLEAU 3.2.C.d)	Nombre de centres de formation par région et programme	101
TABLEAU 14	Écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	106
TABLEAU 4.2.	Nombre de centres actifs et autorisés par programme et besoins de main-d'oeuvre, 1988-89	111
TABLEAU 5.2.A.	Proposition de plan de production et de révision de programmes	121
TABLEAU 6.1.A.	Hypothèse de distribution des programmes de production agricole	125
TABLEAU 6.1.B.	Hypothèse de distribution des programmes de production horticole	125
TABLEAU 6.1.C.	Hypothèse de distribution des programmes de services relatifs à l'agriculture et à l'horticulture	126

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES ENTREPRISES

La Classification des activités économiques du Québec (CAÉQ) (1) définit dans sa division A, «Agriculture et services relatifs à l'agriculture», les diverses activités du secteur agrotechnique et les classe ainsi :

- grand groupe 01 : Agriculture (qui réunit toutes les entreprises de production);
- grand groupe 02 : Services relatifs à l'agriculture.

La description des entreprises agricoles du Québec s'appuie sur les résultats du recensement fédéral de 1986 (2). D'autres études menées principalement par le gouvernement du Québec entre 1980 et 1987 ont contribué à préciser certains points qui ne pouvaient être déduits des tableaux statistiques.

A. CATÉGORIES D'ENTREPRISES

Les entreprises agricoles sont classifiées selon leurs produits et leur chiffre d'affaires. Ainsi, sur les 41 448 fermes recensées en 1986, Statistique Canada ne retient que celles ayant des ventes supérieures à 2 500 $, soit 37 160 fermes qu'elle répartit comme suit :

Tableau 1.1.A.
DISTRIBUTION DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA PRODUCTION (2)

Production	Nombre	%
Produits laitiers	15 906	42,8
Bovins	5 763	15,5
Porcs	2 749	7,4
Volaille	893	2,4
Blé	217	0,6
Autres céréales	2 922	7,9
Grandes cultures	771	2,1
Fruits	1 074	2,9
Légumes	1 176	3,2
Spécialités diverses	4 051	10,9
Diverses combinaisons	1 638	4,4
Total	37 160	100 %

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Pour les fins de cette étude, les entreprises d'exploitation agricole ont été regroupées en deux grandes catégories, AGRICOLE et HORTICOLE, auxquelles s'est ajoutée une troisième de nature particulière : les ENTREPRISES DE FLEURISTERIE.

Ce document tient compte également des ENTREPRISES PARA-AGRICOLES, qui fournissent des biens ou des services aux producteurs et qui emploient une main-d'oeuvre ayant reçu une formation en agriculture.

Le tableau suivant présente chacune des classes comprises dans ces quatre grandes catégories.

Tableau 1

CATÉGORIES D'ENTREPRISES

(Profil socio-économique)

Catégories	Classes
• Exploitations agricoles	· Production laitière · Production bovine (viande) · Production porcine · Production avicole · Production ovine · Grandes cultures · Spécialités diverses et combinaisons de bétail · Acériculture · Apiculture · Production d'animaux à fourrure · Pisciculture
• Exploitations horticoles	· Production fruitière · Production maraîchère · Floriculture en serre · Gazonnières · Pépinières, centres-jardins · Paysagisme · Production de substrats · Commerces de gros
• Entreprises de fleuristerie	· Fleuristerie
• Entreprises de services et de transformation	· Machinisme agricole · Fourniture de biens et services agricoles · Industries des aliments · Industries du tabac · Industries des boissons

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. TAILLE DES ENTREPRISES

Comme la classification des entreprises agricoles selon le nombre de travailleurs a pour résultat de les qualifier toutes de petites, d'autres critères peuvent être utilisés pour obtenir une classification relative.

Un de ces critères est la valeur des produits vendus; il est utilisé dans le recensement de Statistique Canada. Selon ce critère, la distribution des entreprises agricoles se présente comme suit :

Tableau 1.1.B.1°
NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES
SELON LES VENTES DE PRODUITS (2)

Vente	Nombre	%
0 $ - 2 499 $	4 288	10,4
2 500 $ - 4 999 $	4 417	10,7
5 000 $ - 9 999 $	4 015	9,7
10 000 $ - 24 999 $	5 590	13,5
25 000 $ - 49 999 $	5 638	13,6
50 000 $ - 99 999 $	8 378	20,2
100 000 $ - 249 999 $	7 190	17,3
250 000 $ - 499 999 $	1 376	3,3
500 000 $ et +	556	1,3
Total	41 448	100 %

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

À partir de ce découpage, on peut donc définir trois classes d'entreprises :

- artisanales : de 0 $ à 9 999 $;
- petites : de 10 000 $ à 99 999 $;
- moyennes : 100 000 $ et plus.

Comme le chiffre d'affaires ne suffit pas à caractériser les entreprises agricoles, d'autres critères tels que la quantité de produits, la surface cultivée, l'investissement et le nombre d'employés ont été utilisés pour classer les entreprises selon leur taille. La classification s'est faite suivant les données du recensement de 1986 et les statistiques agricoles du Québec.

Le tableau 2 indique le nombre d'entreprises agricoles au Québec; il fait mention du nombre d'employés et du chiffre d'affaires de ces entreprises lorsque les données étaient disponibles.

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications	Nombre d'employés	Chiffre d'affaires (000 $)
		Nombre d'entreprises		
• Exploitations agricoles	· Production laitière	15 906		1 237 114
	· Production bovine	5 763		312 869
	· Production porcine	2 749		653 982
	· Production avicole	893		360 976
	· Production ovine	1 723		6 124
	· Grandes cultures	2 910		213 600
	· Spécialités diverses et combinaisons de bétail	5 689		66 194
	· Acériculture	7 549		37 753
	· Apiculture	3 600		4 800
	· Production d'animaux à fourrure	101		8 526
	· Pisciculture	425		10 100
• Exploitations horticoles	· Production fruitière	1 074		45 144
	· Production maraîchère	1 176		150 097
	· Floriculture en serre	647	4 254	36 894
	· Gazonnières	123	1 045	8 608
	· Pépinières, centres-jardins	477	3 893	88 800
	· Paysagisme	910	6 897	81 977
	· Production de substrats	91	1 248	33 400
	· Commerce de gros	95	763	116 600
• Entreprises de fleuristerie	· Fleuristerie	1 137	4 805	124 700
• Entreprises de services et de transformation	· Machinisme agricole	720	2 000	
	· Fourniture de biens et services agricoles			
	· Industrie des aliments		45 557	
	· Industrie du tabac	29	3 963	23 306
	· Industrie des boissons		10 466	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.1.B.2°
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ET SALAIRES VERSÉS DANS LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES (3)

Groupes et industries	Nombre d'employés	Salaires (000 $)
Industries des aliments	45 557	1 016 666
Industries des boissons	10 466	319 108
Industries du tabac	3 963	135 366
Total	59 986	1 471 140

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.1.B.3°
NOMBRE D'ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 1986 (3, 28, 37)

Activités	Nombre d'entreprises
Industries de l'abattage et du conditionnement de la viande (sauf la volaille)	380
Industries de l'abattage et du conditionnement de la volaille	35
Industries de la transformation du poisson	66
Conserveries de fruits et de légumes	55
Industries des fruits et des légumes congelés	8
Industries des produits alimentaires à base de fruits et de légumes	24
Industries du lait de consommation	105
Autres industries de produits laitiers	117
Meuneries	108
Industries des aliments pour animaux	174
Industries du tabac en feuilles	9

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

a) Classification des entreprises agricoles selon la valeur du capital

En classant les entreprises selon la valeur du capital, on se rend compte que 72,8 % d'entre elles ont une valeur de capital se situant entre 100 000 $ et 999 999 $. Parmi celles-ci, on remarque que 35 % ont une valeur de capital se situant entre 200 000 $ et 499 999 $.

Tableau 1.1.B.a)
CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA VALEUR DU CAPITAL (2)

Valeur du capital	Nombre d'entreprises	%
0 $ à 24 999 $	1 091	2,7
25 000 $ à 49 999 $	2 320	5,6
50 000 $ à 99 999 $	7 394	17,8
100 000 $ à 199 999 $	12 989	31,3
200 000 $ à 499 999 $	14 472	34,9
500 000 $ à 999 999 $	2 735	6,6
1 000 000 $ à 1 499 999 $	327	0,8
1 500 000 $ et plus	120	0,3
Total	41 448	100,0

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

b) Classification des entreprises selon la forme juridique

On constate que 84 % des entreprises agricoles opèrent selon la formule «propriétaire unique», tandis que 15 % opèrent en société «en nom collectif» ou en corporation. Il est à noter cependant que plusieurs entreprises enregistrées comme ayant un seul propriétaire sont dans les faits des sociétés opérées par les deux conjoints.

Tableau 1.1.B.b)
CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AGRICOLES
SELON LA FORME JURIDIQUE (2)

Régions	Nombre de fermes	Propriétaire unique	Société en nom collectif	Corporation	Institution	Pâturages communs	Autres
01	3 478	3 112	167	194	5	-	-
02	1 639	1 365	128	140	4	-	2
03	9 503	8 353	494	648	7	-	1
04	5 549	4 645	509	387	4	-	4
05	3 349	2 675	322	345	5	-	2
06	14 436	11 753	1 301	1 353	21	1	7
07	2 249	2 005	172	68	3	-	1
08	1 158	995	97	65	-	1	-
09	87	68	10	6	3	-	-
Total	41 448	34 971	3 200	3 206	52	2	17
%		84,4	7 7	7,7	0,1	-	-

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

c) Classification des entreprises selon l'âge des exploitants

Étant donné que l'âge moyen auquel s'établissent les exploitants est de 26 à 27 ans [selon l'Office du crédit agricole du Québec, il était de 29 ans en 1988 (49)] et que ces derniers passent environ 30 ans en production, on peut en conclure que 37 % des exploitations agricoles changeront de main au cours de la prochaine décennie.

Tableau 1.1.B.c)
CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON L'ÂGE DES EXPLOITANTS (2)

Régions	Entreprises	Âge des exploitants					
		Moins de 30 ans	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 à 69	70 et +
01	3 478	336	822	875	912	446	87
02	1 639	126	386	472	424	190	41
03	9 503	836	2 179	2 459	2 441	1 249	339
04	5 549	586	1 424	1 502	1 273	625	139
05	3 349	274	839	874	850	404	108
06	14 436	1 314	3 282	3 908	3 519	1 844	569
07	2 249	150	466	560	586	368	119
08	1 158	131	318	276	285	131	17
09	87	8	15	25	26	8	5
Total	41 448	3 761	9 731	10 951	10 316	5 265	1 424
%		9,1	23,5	26,4	24,9	12,7	3,4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

C. PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES

a) Distribution régionale

La distribution régionale des entreprises agricoles est particulière à chaque type de production. Certaines se retrouvent dans toutes les régions, quoique de façon inégale; c'est le cas des entreprises de production laitière. D'autres sont concentrées dans des régions bien définies. Le climat et la topographie demeurent deux éléments déterminants de la géographie de la production.

Le tableau 3 indique le nombre d'entreprises que compte le secteur dans chacune des régions administratives du Québec.

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES (2)
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
• Exploitations agricoles	· Production laitière	1 795	883	3 766	2 878	1 466	4 278	433	399	8	15 906
	· Production bovine	648	278	1 141	510	685	1 055	968	446	32	5 763
	· Production porcine	19	14	1 017	375	134	1 168	16	4	2	2 749
	· Production avicole	28	16	185	141	34	464	18	6	61	893
	· Production ovine	205	78	360	195	194	391	217	83[a]	-	1 723
	· Grandes cultures	193	134	297	518	61	2 511	126	1	9	3 910
	· Spécialités diverses et combinaisons de bétail	328	129	1 641	561	536	2 074	307	92	21	5 689
	· Acériculture	377	15	3 446	757	1 091	1 552	297	14[a]	-	7 549
	· Apiculture	233	103	494	295	401	1 637	309	128[a]	-	3 600
	· Production d'animaux à fourrure										101
	· Pisciculture										425

a) Les données de la région 08 incluent celles de la région 09.

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
• Exploitations horticoles	· Production fruitière	23	13	156	60	50	748	21	1	2	1 074
	· Production maraîchère	16	16	85	70	13	944	24	6	2	1 176
	· Floriculture en serre										765
	· Gazonnières	9	14	19	6	12	52	9	2	-	123
	· Pépinières et centres-jardins										477
	· Paysagisme										910
	· Production de substrats										91
	· Commerces de gros										95
• Entreprises de fleuristerie	· Fleuristerie										1 137
• Entreprises de services et de transformation	· Machinisme agricole et fournisseurs de biens										720
	· Industries des aliments										-
	· Industries du tabac										29
	· Industries des boissons										-

2/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

b) Période de production

La période de production varie d'un type de production à l'autre. Si la production laitière se fait de façon continue toute l'année, la production de fruits et légumes a, au contraire, un caractère saisonnier nettement marqué.

L'importance relative des différents facteurs de production varie elle aussi selon le type de production. Ainsi, certaines productions se caractérisent par une capitalisation croissante, un développement accentué de la mécanisation et une réduction des besoins de main-d'oeuvre; c'est le cas des cultures industrielles et des productions animales «hors sol» comme la production porcine industrielle.

Par ailleurs, même si elle évolue vers une plus grande capitalisation et une mécanisation des activités, la production laitière continue de faire appel au travail humain.

L'importance relative de la main-d'oeuvre présente donc un intérêt tout particulier. Examinons chaque type de production afin de mieux la situer.

c) Particularités des productions agricoles

1° Faits saillants

En comparant les données des recensements de 1981 et 1986, on constate qu'au Québec, le nombre de fermes a diminué de 14 % depuis 1981, ce nombre étant de 41 448 en 1986. Pendant la même période, le nombre de fermes ayant des ventes brutes de moins de 100 000 $ a diminué alors que le nombre de fermes ayant des ventes brutes de plus de 100 000 $ a augmenté. Ce dernier nombre représentait 22 % de toutes les fermes recencées en 1986. Les surfaces cultivées se sont elles aussi fortement accrues : 42 % pour le maïs-grain, 52 % pour l'orge-grain, 31% pour le blé et ...206 % pour le soya!

Dans le secteur du bétail, le nombre de bovins et de veaux a diminué de 8 %, le nombre de vaches laitières de 18 % et le nombre de porcs de 15%. En 1986, 2 % des exploitants du Québec utilisaient un ordinateur pour gérer leur production.

2° Production laitière

La production laitière est de loin la plus importante au Québec. Quarante-trois pour cent des entreprises agricoles ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2 500 $ s'y consacrent. Cette production se pratique toute l'année, dans toutes les régions agricoles du Québec, les conditions biophysiques étant partout favorables.

Le revenu de cette production est bien protégé par les politiques provinciales et fédérales qui garantissent une rémunération raisonnable du travail et des investissements. La production laitière intéresse tant les petites que les moyennes et grandes entreprises.

La main-d'oeuvre est principalement de type familial mais il y a place pour une main-d'oeuvre rémunérée dans les moyennes et grandes entreprises. Les changements apportés dans le mode de propriété ainsi que l'augmentation de la taille des fermes laitières concourent à une plus grande demande de main-d'oeuvre qualifiée. En plus des modes traditionnels de propriété, on retrouvera bientôt des exploitations dirigées par des gérants ou des actionnaires non exploitants qui embaucheront des ouvriers qualifiés.

La majorité des jeunes qui s'établissent dans le secteur agrotechnique (65,2 %) choisissent la production laitière. Les statistiques indiquent également que la diminution du nombre de fermes s'accompagne d'une légère augmentation du nombre de vaches et de la production. Cela signifie que les fermes laitières de type «propriétaire unique» tendent à changer de type d'organisation.

Précisons que la production laitière est régie par un plan conjoint et qu'il y a dans ce domaine contingentement de l'offre. En 1988, l'utilisation du lait pour fins de consommation à l'état nature a augmenté de 1,3 % alors que pour fins industrielles, la production s'est accrue de plus de 5,8 % .

3° Production bovine

La production bovine se définit principalement par la production de viande de boeuf, mais aussi de veau (veau de lait ou de grain). La production de viande de boeuf est pratiquée par deux sortes d'entreprises au Québec : les entreprises faisant l'élevage de vaches et de veaux et les parcs d'engraissement.

Les premières sont généralement de petite taille, situées près des centres urbains et gérées par des exploitants à temps partiel. Quant aux parcs d'engraissement, ils sont de plus grande taille, s'occupent d'engraissement et de finition de bouvillons et se retrouvent surtout dans les régions productrices de maïs.

La production bovine est pratiquée par 15,5 % des entreprises agricoles. La relève choisissant la production bovine représente 6,6 % de l'établissement agricole. L'année 1988 a été marquée par une baisse de 5,9 % des ventes de viande bovine. Une moindre rentabilité des activités d'engraissement a provoqué une réduction de la production de bouvillons. La sécheresse de l'été 1988 a en effet entraîné une diminution du prix de vente à la suite d'une augmentation saisonnière importante des approvisionnements et une hausse des coûts de production consécutive à l'augmentation du prix des céréales.

En 1987, un système d'enchères électroniques a vu le jour pour la commercialisation des bovins de réforme. Un système semblable est prévu pour la vente de bouvillons en 1989.

4° Production porcine

Les entreprises de production porcine sont très spécialisées et sont concentrées dans la zone centrale. Elles ont un caractère cyclique : on y observe en effet une alternance continue de phases de développement et de régression.

La production porcine est pratiquée par 7,7 % des entreprises agricoles ayant un chiffre d'affaires supérieur à 2 500 $. La relève qui choisit la production porcine représente 8,4 % de l'établissement agricole.

La part du Québec dans la production canadienne a diminué continuellement depuis sept ans, passant de 35,9 % en 1981 à 29,9 % en 1988. En 1988, la rentabilité de l'industrie de l'élevage du porc a connu une baisse importante à la suite d'une augmentation des coûts de production et d'une réduction des prix de vente. Les prix avaient atteint un niveau record à l'été 1986 et les producteurs bénéficiaient depuis deux ans d'une rentabilité accrue reliée, entre autres, à la diminution des coûts liés à l'alimentation.

En 1988, le prix du porc a chuté de plus de 20 % alors que le prix des céréales pour l'alimentation animale a augmenté. Avec la venue de l'encan électronique au début de mars 1989, les prix se sont uniformisés pour le Québec et il semble qu'avec ce regroupement de l'offre ils soient légèrement à la hausse.

5° Production ovine

La production ovine est principalement concentrée dans l'Est du Québec, dans la région de Montréal, en Abitibi et au Saguenay - Lac St-Jean. Avec une meilleure mise en marché, cette production devrait accroître sa part du marché et concurrencer, entre autres, la Nouvelle-Zélande.

6° Production avicole

Les entreprises avicoles produisent de la chair et des oeufs, ces derniers étant destinés à l'incubation et à la consommation. La production d'oeufs de consommation est régie par un plan conjoint qui contingente l'offre. La production de chair se fait dans les régions de St-Hyacinthe, Joliette, Québec et Nicolet. Elle est également réglementée par un plan conjoint.

Les entreprises d'élevage de volaille sont petites, de type familial et souvent exploitées à temps partiel. L'aviculture est une industrie très intégrée. Outre les poulets et les dindons, quelques autres espèces sont élevées commercialement par un petit nombre de producteurs : canards, oies, cailles et faisans.

En 1988, l'abattage de poulets et de poules s'est accru de 2,5 % alors que le volume des ventes de dindons a augmenté de 8,6 %. Les recettes provenant du secteur de la volaille (chair) ont augmenté de 7 %.

La valeur de la production d'oeufs d'incubation et de consommation a progressé de 15,8 % en 1988. Cette augmentation est attribuable à deux facteurs :

- une augmentation des volumes de 4,2 %;
- une croissance des prix de 11,2 % provoquée par la formule d'indexation des prix aux coûts de production.

La production avicole est pratiquée par 2,4 % des entreprises ayant un chifrre d'affaires supérieur à 2 500 $. La relève qui choisit ce type de production représente 2 % de l'établissement agricole.

7° Grandes cultures

Les grandes cultures regroupent les productions suivantes : les céréales (blé, orge, avoine, seigle), le maïs-grain, les pommes de terre et les plantes industrielles telles que le lin, le soya, le colza, le tabac et la betterave. Le maïs-grain est surtout cultivé dans la région de Montréal où se pratique aussi une culture de légumes pour la conserverie.

Malgré une hausse de 10,1 % de la production mondiale de céréales pour l'alimentation animale en 1988, la récolte totale au Québec était, cette année-là, en hausse de 6,1 % par rapport à 1987.

L'accroissement de la récolte du maïs a été de 64 % en 1988; la production d'orge s'est maintenue au même niveau que l'année précédente tandis que la production de blé a diminué de 4,1 %.

La production de soya était en hausse de 60,7 % en 1988. Les superficies consacrées à la culture de soya ont constamment augmenté depuis 1986, reflétant un intérêt grandissant pour cette culture.

L'année 1988 a vu naître un nouvel organisme de commercialisation dans le secteur des grains : Cérégrains. Cet organisme se donne pour but d'améliorer le système de vente des produits céréaliers. Il s'agit d'une initiative de la Fédération des producteurs de cultures commerciales.

8° Spécialités diverses et combinaisons de bétail

- Production chevaline

L'élevage du cheval se pratique surtout dans les régions de Montréal et de Québec, en Estrie et en Mauricie - Bois-Francs.

- Production caprine

L'élevage de la chèvre pour la production de lait, de fromage, de viande et de laine est concentré dans les régions de Montréal et de Québec, en Mauricie - Bois-Francs et dans l'Outaouais.

- Production cunicole

La production de viande de lapin est surtout pratiquée dans la région de Montréal, puis dans l'Outaouais et les régions de Québec et de Mauricie - Bois-Francs.

9° Acériculture

L'exploitation de l'érable pour la production de sirop est une activité importante dans plusieurs régions et ce, en complément d'une activité principale; quelque 10 000 entreprises pratiquent l'acériculture dans la Beauce, l'Estrie et les Bois-Francs. En 1988, la production des produits de l'érable a connu une hausse de 68,7 %.

10° Production apicole

Environ 4 000 producteurs pratiquent l'élevage des abeilles, principalement pour la production de miel. La production de cire, de pollen et de gelée royale est une activité marginale. La production de miel au Québec a connu une baisse de 35,1 % en 1988 après une hausse de 73,5 % en 1987.

11° Animaux à fourrure

Les entreprises productrices d'animaux à fourrure se retrouvent surtout dans les régions de Montréal, de Québec et de l'Estrie (vison) ainsi que dans l'Outaouais et l'Est du Québec (chinchilla). Selon les données de l'UPA, on comptait en 1985 au Québec 500 producteurs de chinchillas et 200 producteurs de renards.

12° Production aquicole

La production intensive de poissons et de coquilles commercialisés directement pour la consommation est appelée à se développer grâce à des méthodes d'élevage de plus en plus sophistiquées.

On comptait en 1988 au Québec environ 425 détenteurs de permis de pisciculture. Selon les données préliminaires, la production aquicole commerciale au Québec se chiffrait cette année-là à 1 454 tonnes de poissons et coquilles pour une valeur de 10,1 millions de dollars, comparativement à 995 tonnes pour une valeur de 8 millions de dollars en 1987. Ces volumes comportaient principalement de la truite arc-en-ciel (250 T) et de l'omble de fontaine (650 T). Par rapport à 1987, la production de truite arc-en-ciel a augmenté de 56,2 %.

L'élevage du saumon et de la moule bleue a débuté en 1986 avec des volumes de 10 et 45 tonnes, volumes qui ont décuplé en 1988 pour atteindre 100 et 450 tonnes. La mise en marché, jusqu'alors saisonnière, s'oriente vers une commercialisation annuelle.

Les données préliminaires concernant le secteur des pêches en eau douce laissent entrevoir les mêmes débarquements qu'en 1987. Les prises des principales espèces se présentaient alors comme suit :

- 420 tonnes de barbote;
- 231 tonnes de perchaude;
- 147 tonnes d'anguille.

La majorité des prises s'effectuent dans le lac St-Pierre.

13° Production complémentaire

Dans plusieurs régions, l'exploitation de boisés complète l'activité principale. Selon l'UPA, 30 000 agriculteurs exploitent un boisé. La production d'arbres de Noël est aussi une activité importante dans certaines régions, notamment en Estrie.

d) Particularités des productions horticoles

1° Production de fruits

On distingue les fruits de verger -pommes, ...- des petits fruits -fraises, framboises, bleuets, etc. Dans les deux cas, l'activité requiert une main-d'oeuvre temporaire abondante, surtout au moment de la récolte.

Les fruits de verger proviennent majoritairement de la région de Montréal. Quant aux petits fruits, ils sont principalement produits dans la région de Montréal, puis dans la région de Québec, la Mauricie - Bois-Francs et le Saguenay - Lac St-Jean.

Les recettes provenant de la vente de pommes et de petits fruits ont augmentée de 1,5 % par rapport à 1987 et de 24,7 % par rapport à 1986. La production de bleuets demeure très élevée. Une demande européenne soutenue a permis au prix de ce produit de se maintenir au cours des deux dernières années.

2° Production de légumes

La production de légumes comprend les légumes de plein champ et les légumes de serre.

La production légumière de plein champ est concentrée dans la région de Montréal en raison de certains facteurs très favorables : présence de terres organiques, main-d'oeuvre abondante et proximité du marché.

La production de légumes de serre se fait surtout dans les zones périphériques de Montréal. Deux éléments sont considérés comme très importants pour ce type de production : le chauffage et une main-d'oeuvre entraînée et abondante.

Les recettes provenant de la vente de légumes de serre et de champignons ont diminué de 2,5 % en 1988. Quant aux légumes de champ, ils ont quelque peu souffert de la sécheresse à l'été 1988.

3° Entreprises d'horticulture ornementale

L'horticulture ornementale occupe le 5e rang parmi les productions agricoles au Québec. On y distingue plusieurs secteurs d'activité :

- la production de fleurs en serre;
- la production de gazon;
- les centres-jardins et pépinières;
- l'aménagement paysager;
- l'arboriculture;
- l'entretien des golfs;
- la production de substrats.

La floriculture sous serre est un secteur économique important qui demande des ouvriers qualifiés. En 1986, Statistique Canada recensait 765 serres florales. Les entreprises sont concentrées dans les régions de Montréal, Richelieu, Québec et Nicolet. Elles font la production en serre et la vente de plantes ornementales. Les principaux changements notés dans ce secteur sont l'irrigation goutte à goutte, la brumatisation, l'isolation des serres, le système automatique d'injection des engrais et l'installation de systèmes de chauffage électrique. Les employés du secteur sont surtout occasionnels; cependant, les plus scolarisés ont un statut d'employés permanents.

La production en gazonnière requiert une main-d'oeuvre qualifiée. La formation professionnelle spécifique est dans ce domaine presque inexistante. La majorité des employés sont des hommes et sont formés en milieu de travail (42). Les entreprises sont généralement de taille moyenne, emploient entre 10 et 35 travailleurs et exploitent une superficie de 500 à 600 acres. Les deux principaux clients des producteurs de gazons sont les paysagistes et les centres-jardins, les particuliers achetant un quart de la récolte totale.

L'appellation «pépinière centre-jardin» englobe par définition toutes les entreprises qui possèdent une pépinière de production ou de transition, un centre-jardin ou les deux. Il s'agit d'entreprises de petite ou de moyenne taille, à caractère commercial et dont les activités économiques sont de production, de commerce de gros et de distribution au détail.

Ces entreprises demandent une main-d'oeuvre qualifiée. Les petites (70 %) occupent de 2 à 19 personnes; les moyennes, 20 personnes et plus. Les activités sont saisonnières pour certaines entreprises.

Le degré d'autosuffisance du Québec en plantes ligneuses n'atteint que 47,4 % (52). Les principaux changements notés dans le secteur sont : l'adoption de la technique de culture en contenant, la mécanisation du travail dans les pépinières, la mécanisation du travail dans les serres, la production intensive en petite surface et l'utilisation de matériaux inertes. On note également des changements du côté des consommateurs qui exigent plus de variété et de qualité dans les produits et les services.

Le secteur de l'aménagement paysager est celui qui emploie le plus de main-d'oeuvre. Il demande des ouvriers qualifiés pour un travail exigeant physiquement. La croissance économique de ce secteur s'explique par un intérêt grandissant pour l'embellissement des milieux de vie et de travail ainsi que pour l'amélioration de l'environnement (53).

L'arboriculture consiste en l'entretien et la gestion des arbres en milieu urbain. Ce secteur manque de praticiens compétents.

L'entretien des golfs est devenu un travail de spécialiste et il ne se donne qu'une formation à temps partiel dans ce domaine.

4° Fleuristerie

Les entreprises de fleuristerie sont des entreprises commerciales dont l'activité principale est de vendre des fleurs coupées, des fleurs en pots et des plantes ou d'offrir des produits et services liés à ces ventes.

Il s'agit de petites entreprises à caractère familial et personnel. Les arrangements de fleurs représentent 65 % à 70 % de leur chiffre d'affaires. La vente de fleurs évolue selon les goûts des consommateurs, les conventions et les habitudes sociales. La clientèle exige un ensemble de services avec le produit offert.

La présence d'employés occasionnels est de première importance dans l'organisation d'un commerce de fleurs, étant donné les périodes de pointe dans les ventes (10).

e) Particularités des entreprises du secteur para-agricole

Les entreprises para-agricoles fournissent des biens et des services aux producteurs et commercialisent des produits agricoles. Les coopératives agricoles sont un exemple de ce type d'entreprise et sont très répandues dans toutes les régions du Québec.

1° Fournisseurs de biens

Cette catégorie regroupe non seulement les vendeurs de produits à utilisation agricole (engrais, amendements, semences et pesticides) mais également les entreprises de mécanique agricole. Ces dernières occupent une place très importante en raison de la mécanisation croissante des travaux agricoles. Les compétences des mécaniciens agricoles ne doivent pas se limiter à des connaissances strictement mécaniques mais doivent intégrer des connaissances liées à l'opération des machines : réglage et dépannage au champ.

2° Fournisseurs de services

Les services fournis par les entreprises para-agricoles se rapportent à l'élevage, aux cultures et à la gestion. Ces services demandent souvent des connaissances relevant d'un ordre d'enseignement autre que le secondaire professionnel.

D. DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Le tableau 4 indique les besoins de main-d'oeuvre des différentes catégories d'entreprises du secteur (6, 7).

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE
PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1985	Scénario basé sur le MQPP (1985 - 1993)	Hypothèse optimiste
Agriculture et horticulture			
· Exploitants agricoles	42 836	1 143	Le secteur de la relève compterait à lui seul entre 1 000 et 1 200 nouveaux établissements par année.
· Travailleurs en agriculture	45 882	5 856	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Sur le plan de la main-d'oeuvre, la structure des entreprises varie considérablement d'une catégorie à l'autre.

Les entreprises agricoles fonctionnent essentiellement avec une main-d'oeuvre familiale permanente, stable toute l'année. Ceci est particulièrement vrai pour la production animale. Les grandes cultures requièrent en plus une main-d'oeuvre saisonnière.

Les entreprises horticoles emploient davantage une main-d'oeuvre salariée, dont une partie est saisonnière. Dans certains cas, comme en aménagement paysager, toute la main-d'oeuvre salariée peut être saisonnière.

A. NOMBRE DE TRAVAILLEURS EN EXERCICE

a) Entreprises agricoles

L'ordre de grandeur du nombre de personnes qui travaillent dans les entreprises agricoles est indiqué par le nombre même d'entreprises. Selon la taille de ces dernières, une main-d'oeuvre salariée plus ou moins importante s'ajoute à la main-d'oeuvre familiale permanente.

Statistique Canada fournit les données suivantes :

- En 1985, 23 415 fermes déclaraient 907 862 semaines de travail rémunéré tandis qu'en 1976, 115 065 fermes déclaraient un total de 526 103 semaines; il y a donc eu pendant cette période une augmentation importante de la main-d'oeuvre rémunérée;

- 6 448 fermes emploient des travailleurs toute l'année pendant un total de 451 414 semaines;

- 20 178 fermes emploient des travailleurs saisonniers pendant un total de 456 448 semaines.

Par ailleurs, la diminution du nombre de fermes laitières a eu pour corollaire leur agrandissement et, par conséquent, une demande accrue de travailleurs qualifiés. De plus, il est nécessaire de mentionner une catégorie de travailleuses bien particulière, les agricultrices, dont 72 % sont non rémunérées, sans statut légal ni financier (11).

Le tableau 5 présente le nombre de travailleurs et travailleuses ainsi que le nombre de chômeurs et chômeuses reliés à chacune des professions significatives en production agricole et horticole (1 à 22).

Dans le domaine de la production horticole, il faut noter que la majorité des emplois sont de nature saisonnière. Dans le domaine agricole, on retrouve un plus grand nombre d'emplois annuels mais également un certain nombre de travailleurs occasionnels, principalement pendant la période des récoltes.

Tableau 5

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES (6)

(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)[a]	
· Éleveurs	7113	19 364	184	0,9 %
· Exploitants, culture plein champ	7115	3 435	61	1,8 %
· Exploitants agricoles NCA	7119	20 037	859	4,1 %
· Contremaîtres en agriculture	7180	1 364	111	7,6 %
· Ouvriers agricoles, élevage	7183	14 851	1 691	10,2 %
· Ouvriers agricoles, culture plein champ	7185	4 707	2 360	33,4 %
· Ouvriers pépiniéristes	7195	14 003	3 484	19,9 %
· Inspecteurs, vérificateurs, trieurs	7196	669	177	20,9 %
· Conducteurs de machines agricoles	7197	828	214	20,5 %
· Autres travailleurs agricoles, horticoles, éleveurs NCA	7199	9 461	1 672	15,0 %
· Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles	8584	21 978	2 468	10,1 %
· Directeurs d'exploitations agricoles	1146	8 999	ND	

a. Selon le MQPP, 1985

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2.A.a)1°
FERMES QUI DÉCLARENT DES VENTES DE PLUS DE 2 500 $
(selon la principale source de revenu - Statistique Canada)

	1971	1976	1981	1986
Lait	28 646	24 072	19 161	15 906
Bovins	2 030	2 511	4 930	5 763
Porcs	2 324	2 728	3 331	2 749
Volaille	1 561	1 103	1 121	893
Blé	20	143	300	217
Menus grains sauf le blé	342	1 674	2 021	2 922
Grandes cultures autres que menus grains	1 124	1 053	1 008	771
Fruits et légumes	1 472	1 811	2 107	2 250
Spécialités diverses	-	884	3 085	4 051
Combinaison de bétail	-	459	543	382
Combinaison de grandes cultures	137	127	99	-
Autres combinaisons	524	705	478	1 256
Total	40 932	37 270	38 184	37 160

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2.A.a)2°
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SEMAINES DE TRAVAIL
EN AGRICULTURE AU QUÉBEC ENTRE 1951 ET 1986

	Fermes recensées	Semaines de travail rémunéré	Fermes déclarantes
1951	134 336	-	-
1961	95 777	661 054	32 433
1971	61 257	480 550	20 698
1976	51 587	532 301	15 577
1981	48 144	761 828	19 406
1986	41 448	907 852	23 415

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2.A.a)3°
ÉVOLUTION PRÉVUE DU NOMBRE D'EXPLOITANTS ET DE TRAVAILLEURS AGRICOLES EN PRODUCTION LAITIÈRE JUSQU'EN 1996

Secteur	Professions	Code CCDP	Année 1981	Prévisions 1991	Prévisions 1996
Agricole (production laitière)	Exploitant à plein temps	7112	59,0 %	45,3 %	37,7 %
	Travailleur à gages	7182	19,0 %	33,6 %	43,3 %
	Travailleur familial	7182	21,8%	21,0 %	19,0 %
	Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %

Direction de la formation professionnelle MÉQ

b) Entreprises horticoles

En plus des données générales fournies par les statistiques officielles, certaines sources d'information, notamment dans le domaine de l'horticulture ornementale, sont en mesure de fournir des précisions intéressantes. L'enquête Asnong et Bourbeau (1983, MAPAQ) fournit par exemple les données suivantes :

Tableau 1.2.A.b)
NOMBRE DE TRAVAILLEURS EN HORTICULTURE (4)

Secteurs	Nombre de travailleurs	%
Floriculture en serre	4 254	18,6
Fleuristerie	4 805	21,0
Gazonnières	1 045	4,6
Pépinières et centres-jardins	3 893	17,0
Paysagisme	6 897	30,1
Production de substrats	1 248	5,4
Commerces de gros	763	3,3
Total	22 905	100

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. TAUX DE CHÔMAGE DANS CHACUNE DES PROFESSIONS IDENTIFIABLES AU SECTEUR PROFESSIONNEL

Dans le domaine agricole, la situation ne se présente pas comme dans les autres secteurs industriels. Les entreprises y sont généralement petites, emploient une main-d'oeuvre familiale régulière et quelques employés réguliers ou occasionnels. Cependant, il existe actuellement une pénurie de travailleurs agricoles, principalement dans le domaine laitier.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) mentionne en outre que :

- les postes à combler augmentent d'année en année;
- la demande est plus marquée depuis 1986;
- les salaires deviennent de plus en plus concurrentiels;
- les employeurs essaient de trouver des formules pour intéresser la main-d'oeuvre : participation aux profits, facilité de logement, etc.

Dans les fermes, on a noté une augmentation du nombre de semaines de travail rémunéré. Selon Statistique Canada, ce nombre est passé de 526 103 à 907 862 entre 1976 et 1985.

Dans le domaine des «pépinières centres-jardins», la demande d'ouvriers qualifiés est croissante. En arboriculture ornementale, par exemple, on note un manque de praticiens compétents.

L'entretien des terrains de golf est un travail spécialisé et il n'existe qu'une formation à temps partiel dans ce domaine au Québec.

Le Québec se dote présentement d'une industrie de production en serre qui vise l'autosuffisance d'ici dix ans. Une main-d'oeuvre qualifiée dans ce domaine devra donc être formée sous peu.

Ceux et celles qui délaissent la production agricole s'orientent vers d'autres domaines. Par contre, ceux qui vivent de l'agriculture ont beaucoup de travail.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

1.4 Les facteurs déterminants

LES PROFESSIONS

A. IDENTIFICATION DES PROFESSIONS DU SECTEUR

La liste des différentes professions reliées au secteur est présentée au tableau 6. Les professions y sont identifiées par le code qui leur est donné dans la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) (5). Pour chacune des catégories d'entreprises qui composent le secteur, on y mentionne les professions qui requièrent une formation générale (FG) cotée trois ou quatre, et une préparation professionnelle spécifique (PPS) cotée cinq, six ou sept.

Le lecteur pourra se référer aux pages 1 484 à 1 487 de l'appendice A de la CCDP pour obtenir la signification précise des cotes FG et PPS. Signalons que, pour nos besoins, les cotes retenues correspondent à une formation générale et professionnelle de niveau secondaire ou collégial.

Dans la colonne «Situation», le jugement porté sur la situation générale des professions découle du nombre de personnes qui, prévoit-on, exerceront ces professions à moyen et à long termes. Cette situation peut être de trois types : en évolution, stable ou en régression. Bien entendu, la plupart des professions évolueront qualitativement et seront influencées sur plusieurs plans par différents événements.

Il est important de noter que le secteur de l'agriculture n'est pas soumis aux normes minimales du travail.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
EXPLOITATIONS AGRICOLES					
Production laitière					Production la plus importante au Québec : 43 % des entreprises agricoles s'y consacrent.
· Exploitant de fermes laitières	7113-130	4	7	S	
· Ouvrier général de fermes laitières	7181-110	3	5	É	
· Ouvrier agricole à l'élevage de bétail laitier	7191-110	3	5		65 % de la relève s'établit en production laitière.
· Gérant de fermes laitières	Cont. qué.	4	7		
Production de bovins de boucherie					Comprend vaches-veaux et engraissement. Concerne 15,5 % des entreprises et 6,6 % des établissements.
· Éleveur de bovins de boucherie	7113-126	4	7	É	
· Engraisseur de bovins	7113-142	4	6		
· Ouvrier général de ferme bovine	7187-126	3	5		
Production porcine					Système de vente par encan électronique depuis mars 1989. Concerne 7,4 % des entreprises et 8,4 % des établissements.
· Éleveur de porcins (élevage mixte)	7113-134	4	7		
· Éleveur engraisseur	Cont. qué.	4	6		
· Ouvrier à l'élevage des porcins	7187-122	3	5	S	
· Directeur de ferme porcine	Cont. Qué	4	7		

1/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
Production avicole					Concerne 2,4 % des entreprises et 2 % des établissements.
. Aviculteur de poules pondeuses	7113-118	4	7	S	
. Aviculteur producteur de viande	7113-122	4	7		
. Éleveur de faisans	7113-156	3	6		
. Directeur de parc avicole	7131-114	4	7		
. Directeur de centre de tri des oeufs	7131-122	4	7		
Production ovine					Devrait augmenter sa part du marché.
. Éleveur d'ovins	7113-138	4	7	É	
. Ouvrier de ferme d'élevage	7187-126	3	5		
. Entrepreneur, tonte de moutons	7180-146	4	7		
Grandes cultures					Comprennent les céréales, le maïs-grain, les plantes industrielles et la pomme de terre.
. Producteur de céréales et oléagineux	7115-122	4	7	É	
. Producteur de pommes de terre	7115-130	4	7		
. Cultivateur-grainetier	7115-150	4	7		
. Producteur de betteraves sucrières	7115-158	4	7		
. Ouvrier agricole	7181-110	3	5		Un organisme de commercialisation dans le secteur des grains a été mis sur pied : Cérégrains.

2/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
Élevage de chevaux					
· Éleveur de chevaux	7113-114	4	7	É	L'élevage est concentré dans certaines régions : Montréal, Québec, Estrie, Mauricie - Bois-francs.
· Entraîneur de chevaux	7187-110	4	7		
· Dresseur de chevaux	7187-114	3	7		
· Maréchal-ferrant	7187-118	3	6		
· Ouvrier de ferme d'élevage	7167-126	3	5		
Production d'animaux d'agrément					
· Éleveur de chiens	7113-150	3	6	É	
· Éleveur de chats	7113-154	3	6		
· Préposé aux soins des animaux d'agrément	7199-144	3	5		
· Soigneur d'animaux à la fourrière	7199-142	3	6		
Production caprine					
· Éleveur de chèvres	7113-147	3	6	É	Pour le lait, le fromage, la laine et la viande.

3/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
Production cunicole					
· Éleveur de lapins	7113-158	3	5	É	
Acériculture					
· Producteur de sirop d'érable	7115-160	4	7	É	Tentative infructueuse de plan conjoint
· Cuiseur de sirop d'érable	7119-182	3	6		Production en hausse depuis quelques années
Production apicole					
· Apiculteur	7113-110	4	7	S	Production de miel, cire, pollen et gelée
· Ouvrier apicole	7199-145	3	5		
Production d'animaux à fourrure					
· Éleveur d'animaux à fourrure	7113-146	4	6	S	Principalement le chinchilla, le renard et le vison
Production piscicole					
· Pisciculteur	7319-114	4	7	É	Production en rapide expansion

4/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
EXPLOITATIONS HORTICOLES					
Production fruitière					Travail saisonnier
· Cultivateur de fruits	7115-110	4	7	É	
· Contremaître en horticulture fruitière	Cont. qué.	4	7		
Production de légumes					Légumes de plein champ et de serre
· Maraîcher	7115-138	4	7	É	Région de Montréal pour le plein champ
· Contremaître en horticulture maraîchère	Cont. qué.	4	7		
· Champignonniste	7115-118	4	7		
· Serriculteur	Cont. qué.	4	7		
· Ouvrier serricole	Cont. qué.	3	5		
Production florale					Secteur en expansion
· Floriculteur	7115-142	4	7	É	
· Cultivateur de gazon	7115-134	4	7	É	En complément de l'aménagement paysager
· Pépinières	7115-126	4	7	É	Production, commerces de gros et de détail

5/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
Aménagement paysager					Secteur en pleine expansion
· Directeur d'entreprise de jardinage paysager	7131-118	4	7	É	
· Contremaître de parc	7180-134	4	7		
· Arboriculteur	7195-110	4	6		
· Chef d'entretien de terrain de golf	7180-150	4	7		
· Gardien de parc	7195-114	3	5		
· Soigneur de plantes	7195-112	3	6		
· Ouvrier paysagiste	Cont. qué.	3	5		
ENTREPRISES DE FLEURISTERIE					
Fleuristerie					
· Fleuristerie	Cont. qué.	4	6	É	Entreprises présentes dans tout le Québec
· Décorateur floral	3319-230	4	6		
ENTREPRISES PARA-AGRICOLES					
Mécanique de machines agricoles					
· Mécanicien de machines agricoles	8584-330	4	7	É	Entreprises présentes dans tout le Québec

6/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS DU SECTEUR

Les professions regroupées dans chacune des classes d'activité partagent souvent les mêmes champs de connaissances et, par conséquent, de formation. On retrouve par ailleurs des similitudes entre des professions de classes différentes. Aussi, les professions considérées comme «principales» du point de vue de la formation ont été dégagées de l'ensemble, tandis que les professions considérées comme ayant des liens avec les premières ont été listées.

Le tableau 7 indique ces liens horizontaux entre les professions significatives du secteur. Par liens horizontaux, nous désignons le partage par plus de deux professions d'une même formation de base, à laquelle peut s'ajouter un léger apprentissage acquis généralement en milieu de travail. Le lecteur doit donc considérer qu'une certaine adaptation à la vie professionnelle est nécessaire à ce transfert horizontal.

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
PRODUCTION AGRICOLE	
• Producteur laitier	· Exploitant de ferme laitière (7113-113) · Ouvrier général de ferme laitière (7181-110) · Ouvrier agricole à l'élevage de bétail laitier (7191-110) · Gérant de ferme laitière (Cont. qué.)
• Producteur de bovins de boucherie	· Éleveur de bovins de boucherie (7113-126) · Engraisseur de bovins (7113-142) · Ouvrier général de ferme bovine (7187-126)
	1/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
• Producteur de porcs	· Éleveur de porcins (7113-134) · Éleveur engraisseur (Cont. qué.) · Ouvrier à l'élevage des porcins (7187-122) · Directeur de ferme porcine (Cont. qué.)
• Producteur avicole	· Aviculteur de poules pondeuses (7113-118) · Aviculteur producteur de viande (7113-122) · Éleveur de faisans (7113-156) · Directeur de parc avicole (7131-114) · Directeur de centre de tri des oeufs (7131-122)
• Producteur ovin	· Éleveur d'ovins (7113-138) · Ouvrier de ferme d'élevage (7187-126) · Entrepreneur, tonte de moutons (7180-146)

2/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
• Producteur de grandes cultures	· Producteur de céréales et oléagineux (7115-122) · Cultivateur-grainetier (7115-150) · Producteur de betteraves sucrières (7115-158) · Producteur de légumes de conserverie (Cont. qué.) · Producteur de pommes de terre (7115-130) · Ouvrier agricole (7181-110)
• Éleveur de chevaux	· Éleveur de chevaux (7113-114) · Entraîneur de chevaux (7187-110) · Dresseur de chevaux (7187-114) · Maréchal-ferrant (7187-118) · Ouvrier de ferme d'élevage (7187-126)
• Producteur d'animaux d'agrément	· Éleveur de chiens (7113-150) · Éleveur de chats (7113-154) · Préposé aux soins d'animaux d'agrément (7199-144) · Soigneur d'animaux à la fourrière (7199-142)

3/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
• Producteur caprin	· Éleveur de chèvres (7113-147)
• Producteur cunicole	· Éleveur de lapins (7113-158)
• Acériculteur	· Producteur de sirop d'érable (7115-160) · Cuiseur de sirop d'érable (7199-182) · Ouvrier d'érablière (7198-146)
• Producteur apicole	· Apiculteur (7113-110) · Ouvrier apicole (7199-145)
• Producteur d'animaux à fourrure	· Éleveur d'animaux à fourrure (7113-146)
• Producteur piscicole	· Pisciculteur (7319-114) · Travailleur d'établissement piscicole (7319-132)

4/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
PRODUCTIONS HORTICOLES	
• Producteur fruitier	· Cultivateur de fruits (7115-110) · Contremaître en horticulture fruitière (Cont. qué.)
• Producteur de légumes	· Maraîcher (7115-138) · Contremaître en horticulture maraîchère (Cont. qué.) · Champignonniste (7115-118) · Serriculteur (Cont. qué.) · Ouvrier serricole (Cont. qué.)
• Producteur floral	· Floriculteur (7115-142)
• Producteur de gazon	· Cultivateur de gazon (7115-134)
• Producteur pépiniériste	· Pépiniériste horticole (7115-126) · Ouvrier agricole à l'arboriculture (7185-110)

5/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
• Concepteur-réalisateur d'aménagements paysagers	· Directeur d'entreprise de jardinage paysager (7131-118) · Contremaître de parc (7180-134) · Arboriculteur (7195-110) · Chef d'entretien de terrain de golf (7180-150) · Gardien de parc (7195-114) · Soigneur de plantes (7195-112) · Ouvrier paysagiste (Cont. qué.)
SERVICES RELATIFS À L'AGRICULTURE ET À L'HORTICULTURE	
• Fleuriste	· Fleuriste (Cont. qué.) · Décorateur floral (3319-230)
• Réparateur de machines et d'équipements agricoles	· Mécanicien de machines agricoles (8584-330)

6/6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 LES FACTEURS DÉTERMINANTS

LES FACTEURS DÉTERMINANTS

A. ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES D'IMPOSER DES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL

Certains événements importants peuvent avoir des conséquences économiques et techniques impliquant un réajustement de la formation :

- Les politiques agricoles gouvernementales peuvent, par des subventions spéciales, favoriser des développements particuliers;
- Les conditions d'obtention de prêts et subventions de l'Office du crédit agricole du Québec peuvent modifier les besoins de formation;
- Le commerce international, par des accords commerciaux majeurs comme ceux du GATT ou de libre-échange canado-américain, peut susciter des changements importants;
- L'évolution des mentalités en ce qui concerne la protection de l'environnement entraîne des changements majeurs dans les domaines de :
  - l'utilisation de pesticides;
  - l'implantation d'élevages;
  - l'agriculture biologique;
- On note une sensibilisation à la sécurité et à la prévention;
- La modification du climat de la planète pourrait en raison de l'effet de serre avoir des conséquences directes sur l'agriculture;
- L'innovation technologique agit sur les machines et l'équipement, le sol et l'eau, les productions végétales et animales ainsi que les nouvelles cultures;
- Les politiques gouvernementales en matière de formation agricole influenceront notablement la clientèle adulte, plus particulièrement la clientèle féminine; en effet, les agricultrices sont nombreuses à se prévaloir de formation professionnelle, mais elles ont besoin pour la plupart d'un soutien financier.

B. TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

a) Évolution des productions : principales tendances

En comparant les résultats du dernier recensement de Statistique Canada à ceux des recensements précédents, il est possible de dégager certaines tendances quant à l'évolution du nombre et de la taille des entreprises agricoles au Québec.

Il est intéressant, par exemple, d'examiner la distribution en différents types de productions des exploitations commerciales ayant un revenu supérieur à 2 500 $, distribution faite selon la principale source de revenu.

Tableau 1.4.B.a)1°
NOMBRE DE FERMES DÉCLARANT PLUS DE 2 500 $ EN 1976 ET 1986 SELON LE TYPE DE PRODUCTION (2, 8)

Province de Québec	1976	1986
Production laitière	24 072	15 906
Viande (bovins, porcs, moutons)	5 239	8 512
Volaille	1 103	893
Grandes cultures	2 870	3 910
Fruits et légumes	1 811	2 250
Spécialités diverses	884	4 051
Combinaisons diverses	1 291	1 638
Total	37 270	37 160

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

En exprimant ces données en pourcentages, on obtient le tableau suivant :

Tableau 1.4.B.a)2°
COMPARAISON DU POURCENTAGE D'ENTREPRISES AGRICOLES PAR TYPE DE PRODUCTION ENTRE 1976 ET 1986 (2, 8)

	1976	1986	Différence absolue	Différence relative
	%	%	%	%
Production laitière	64,6	42,8	- 21,8	- 33,9
Viande	14,0	22,9	+ 8,9	+ 62,5
Volaille	3,0	2,4	- 0,6	- 20,0
Grandes cultures	7,7	10,5	+ 2,8	+ 36,2
Fruits et légumes	4,9	6,1	+ 1,2	+ 24,2
Autres spécialités	2,4	11,0	+ 8,6	+ 358,2
Combinaisons diverses	3,5	4,4	+ 0,9	+ 26,9

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

L'analyse de ces deux tableaux permet un certain nombre de déductions :

- Le nombre total d'exploitations agricoles est stable;
- Les productions animales représentent près de 68 % de ce nombre;
- La distribution des entreprises dans le domaine des productions animales a évolué entre les deux recensements : on note une tendance marquée à la diminution du nombre de fermes laitières et une augmentation des entreprises de viande à l'exception de la volaille;
- La production laitière n'ayant pas diminué, on peut conclure qu'il y a eu consolidation des entreprises laitières et qu'il s'agit, de loin, de la plus importante production agricole au Québec;
- Les productions végétales progressent légèrement dans les secteurs des grandes cultures et des fruits et légumes;
- Dans le domaine des productions animales, certaines espèces n'apparaissent pas comme catégories de recensement ou ne sont pas la production principale de l'exploitation; les données du tableau renseignent sur l'évolution des quantités existantes;
- L'ensemble «spécialités» et «combinaisons diverses» a évolué considérablement, ce qui peut être interprété comme une tendance à la diversification des productions, lesquelles seraient encore trop peu développées pour faire l'objet de classes en soi.

Tableau 1.4.B.a)3°

COMPARAISON DU NOMBRE D'UNITÉS ANIMALES DANS DES ENTREPRISES ANIMALES SPÉCIFIQUES (2, 8)

	1976	1986	Diff.	%
Chevaux	23 785	25 481	1 696	7,0
Chèvres	3 118	11 853	8 735	280,0
Lapins	46 818	85 460	38 642	82,5
Visons	122 597	198 506	66 009	53,8

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

L'augmentation de la quantité d'animaux n'illustre pas une augmentation du nombre de producteurs mais signifie que la production est en expansion, surtout dans le cas de la chèvre et du lapin.

Des précisions sur l'évolution de certaines productions peuvent également être fournies par d'autres statistiques de même source. Par exemple, si on examine dans le domaine des productions végétales celles où la main-d'oeuvre tient une place importante, on peut faire des constatations intéressantes. Le tableau suivant compare le nombre d'entreprises ayant déclaré des productions de telle nature, sans précision de leur importance.

Tableau 1.4.B.a)4°

COMPARAISON DU NOMBRE D'ENTREPRISES HORTICOLES PAR TYPE DE PRODUCTION ENTRE 1976 ET 1986 (2, 8)

	1976	1986	Diff.	%
Légumes	3 262	3 015	- 247	- 7,6
Fruits en verger	1 368	1 543	+ 175	+ 12,8
Petits fruits	1 275	1 798	+ 513	+ 40,2
Pépinières	251	453	+ 202	+ 80,5
Serres	678	1 283	+ 605	+ 89,2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

On peut conclure à un développement des cultures fruitières et, notamment, à un développement des pépinières, des cultures en serre et de la production des petits fruits.

En ce qui concerne la forme juridique des entreprises agricoles, le tableau suivant fait état des résultats des recensements de 1976 et 1986.

Tableau 1.4.b.a)5°

COMPARAISON DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES SELON LEUR FORME JURIDIQUE ENTRE 1976 ET 1986 (2,8)

	1976		1986		Différence	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Familiale	40 800	94,7	34 971	84,4	- 5 829	- 14,3
Nom collectif	887	2,1	3 200	7,7	+ 2 313	+ 260,8
Corporation	1 322	3,0	3 206	7,7	+ 1 884	+ 142,5
Institution	75	0,2	71	0,2	- 4	- 5,3
Total	43 097	100,0	41 448	100,0		

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

On constate que le pourcentage de fermes dites familiales est passé de 94,7 % à 84,4 % entre 1976 et 1986 tandis que le pourcentage des sociétés et corporations agricoles est passé de 5,1 % à 15,4 %.

b) Évolution de l'horticulture ornementale : principales tendances

L'information suivante est tirée du mémoire *Les besoins de formation et de main-d'oeuvre dans l'industrie horticole ornementale du Québec* (9).

1° Floriculture

«L'ensemble de la production en serre indique un potentiel de développement important. (...) Des changements technologiques liés principalement à l'organisation physique et aux matériaux utilisés ont des conséquences sur les habiletés et connaissances que doivent avoir les producteurs en serre (automatisation, informatisation, etc.).

(...) Les nouvelles technologies exigent une spécialisation. (...) Une tendance se manifeste aussi du côté des consommateurs. On note en effet un goût pour les produits floraux plus diversifiés, les variétés plus rares et une présentation plus raffinée. (...) La demande du consommateur est dans la diversification.

(...) Les renseignements obtenus laissent prévoir un renforcement de la profession dans le milieu; elle se dirige vers une plus grande spécialisation relativement aux compétences en production florale et en gestion, tout en conservant un caractère de polyvalence relativement aux activités de la culture des plantes».

2° Pépinières

C'est un secteur qui a un potentiel de développement (21). Les changements technologiques y sont importants : culture en contenants, mécanisation dans les serres et dans les pépinières, production intensive sur de petites surfaces, utilisation de matériaux inertes et gestion informatisée (9).

D'autre part, la clientèle recherche des produits plus diversifiés et plus rares tandis qu'elle est de plus en plus sensible à la qualité du service, à la mise en marché du produit, à la tenue générale de l'entreprise, etc. (9).

Les entreprises évoluent rapidement, passant du type familial à la PME(...). Elles soignent davantage le marketing et sont conscientes de l'importance d'utiliser des techniques nouvelles de production et d'entretien (9).

3° Évolution et tendances en fleuristerie

Les renseignements suivants sont tirés du document *Problématique de la formation professionnelle dans l'industrie de la fleuristerie au Québec,* SSAE n° 026, publié par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, (octobre 1986) (10).

«Le nombre d'entreprises de fleuristerie (détaillants de fleurs) est en voie de se stabiliser. En effet, il faut un bassin de population de 7 000 à 10 000 personnes pour faire vivre un commerce de fleurs. Il n'y a pas de changements technologiques notables dans ce domaine. Ce sont les tendances des consommateurs qui ont des répercussions sur les activités de la profession. Les modes et les habitudes influencent le choix des fleurs et des arrangements floraux. (...)

(...) La tendance est à la hausse dans les domaines suivants : occasion spéciale, maladie, anniversaire, décoration intérieure, achat personnel. La clientèle, autrefois occasionnelle, devient régulière et veut acheter à des prix compétitifs des produits de qualité. De plus, elle exige non seulement la qualité du produit mais également un ensemble de services, par exemple des facilités de commande, de paiement et de livraison.

(...) L'aspect créatif et artistique du travail des fleuristes est de plus en plus important pour les consommateurs.»

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

Le tableau 8 a été complété à partir des données de la publication *Système de projection des professions au Canada* (SPPC) (7) en ce qui concerne les besoins anticipés de main-d'oeuvre à moyen terme (1986-1989) et à partir de celles du *Modèle québécois de prévision par profession* (MQPP) (6) en ce qui concerne les besoins anticipés à long terme (1985-1993). Certaines nuances doivent toutefois être apportées quant aux variations de production d'une région à l'autre et quant au caractère saisonnier de certaines productions.

Ainsi, la diminution de la main-d'oeuvre agricole familiale pourrait faire augmenter la demande de travailleurs non rattachés à cette dernière. Les perspectives concernant des professions spécifiques dans le secteur de la production laitière indiquent que celle-ci serait caractérisée par une diminution importante des exploitants à temps plein au profit des travailleurs à gages. La tendance serait à la disparition des petites fermes et à la modernisation des unités de production (44). Dans le domaine de la relève agricole, on évalue à environ 1 000 à 1 200 le nombre annuel de nouveaux établissements.

Tableau 8
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Demande annuelle à moyen terme (SPPC 1986-1989)	Demande annuelle à long terme (MQPP 1985-1993)
Éleveurs	7113	4	7	194	104
Exploitants, culture plein champ	7115	4	7		115
Exploitants agricoles NCA	7119	4	7		24
Contremaîtres en agriculture	7180	4	7		41
Ouvriers agricoles, élevage	7183	3	5		384
Ouvriers agricoles, culture plein champ	-	-	-		-
Ouvriers pépiniéristes	7195	3	5	254	216
Inspecteurs-vérificateurs-trieurs	7196	4	7	55	-
Conducteurs de machines agricoles	7197	3	5	87	7
Autres travailleurs agricoles, horticoles, éleveurs NCA	7199	3	5	230	190
Mécaniciens réparateurs de machines industrielles	8584	4	7	255[a]	386
Fleuristes	Cont. qué.				

a. Cette catégorie comprend entre autres les mécaniciens agricoles (8584-330).

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

A. ENTREPRISES AGRICOLES

Quelques considérations d'ordre général permettront de situer les besoins qualitatifs de formation dans leur ensemble.

L'industrialisation du secteur agricole, la spécialisation de plus en plus poussée des unités de production, l'agrandissement des fermes, l'accroissement de la productivité et la recherche d'une balance commerciale agricole équilibrée (autosuffisance agricole) sont autant de facteurs qui conditionnent les besoins de formation de la relève agricole et des travailleurs agricoles qualifiés.

Il ne faut pas oublier qu'au moment de sa formation, la future relève agricole a en moyenne entre 16 et 20 ans et que l'âge moyen de la relève se situe aux environs de 27 ans. La formation du futur exploitant doit donc se faire de façon continue.

L'évolution constante des techniques et des conditions économiques crée un besoin de formation permanente. Il n'est plus pensable d'offrir une formation se terminant avec l'exercice de la profession : il faut, au contraire, prévoir une mise à jour permanente des connaissances. L'exploitant agricole a dû consentir à des investissements en capital toujours plus considérables; ceci lui demande une plus grande connaissance de l'administration et de la gestion d'entreprise.

Les lignes suivantes sont extraites du mémoire *La formation professionnelle des agricultrices* (juillet 1987) (11) :

«(...) la situation économique des entreprises, la fragilité de la rentabilité en agriculture, la capitalisation des entreprises agricoles d'une valeur moyenne de trois quarts à un million de dollars, l'urgence d'une gestion efficace transforme le rôle de l'agriculteur-producteur en celui de producteur gestionnaire. Cette transformation de rôle génère (sic) de nouveaux besoins que l'on pourrait associer à ceux des petites et moyennes entreprises. Ce sont : la gestion, la négociation, la prise de décision, l'organisation, la planification, le leadership, le financement, la commercialisation, les analyses de marché, le développement de l'entreprise (...).

(...) De plus en plus, l'agriculteur doit entrer en relation avec une foule d'intervenants autant au sein de l'entreprise agricole qu'à l'extérieur, au sein des organismes reliés à l'agriculture ou à l'économie. Le management, le développement des marchés, des relations publiques, l'information, la publicité, et surtout les communications et les relations interpersonnelles seront des atouts importants de l'entreprise en développement. Autant d'habiletés que les hommes et les femmes en agriculture devront développer.»

De nouvelles techniques de production et une mécanisation toujours plus poussée nécessitent plus de compétence et de connaissances dans le domaine technologique.

Pour profiter des nouveaux outils de gestion tels que l'informatique, les adultes ont tout intérêt à en apprendre le maniement. Deux lignes directrices doivent, aussi, être considérées : l'accélération de la spécialisation des productions et l'accélération de leur diversification.

Les besoins quantitatifs sont de plusieurs ordres : formation de départ, mise à jour, recyclage et rattrapage. En ce qui concerne la formation à donner aux jeunes pour assurer la relève des producteurs, c'est-à-dire la formation de départ, il faut considérer :

- le taux de remplacement de la main-d'oeuvre;
- le nombre d'entreprises agricoles;
- le nombre de travailleurs par entreprise.

Le taux de remplacement de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire le pourcentage du nombre total à remplacer chaque année, est basé habituellement sur une durée de vie professionnelle active de 30 ans.

Le nombre d'entreprises agricoles correspond au nombre d'entreprises classées comme commerciales et définies comme telles suivant différents critères dont la valeur des produits vendus.

Enfin, pour obtenir le nombre de travailleurs à former, on doit tenir compte de la taille des entreprises. On peut en effet déterminer un seuil au-delà duquel l'entreprise aura besoin de deux travailleurs, trois travailleurs, etc. Les données suivantes sont extraites du recensement de 1986 de Statistique Canada :

Tableau 2.1.A.1°

CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LES VENTES (2)

Seuil des ventes	Nombre d'entreprises
$	
2 500	37 160
5 000	32 743
10 000	28 728
25 000	23 138
50 000	17 500
100 000	9 122
250 000	1 932
500 000	556

Direction de la formation professionnelle MÉQ

Note : À chaque catégorie du seuil des ventes correspond un nombre d'entreprises qui comprend toutes les suivantes.

À partir de ces données, plusieurs calculs hypothétiques peuvent être faits :

1re hypothèse

Un travailleur par ferme au-delà du premier seuil de 2 500 $ sans tenir compte de la taille des entreprises, les plus grandes compensant pour les plus petites :

37 160 / 30 = 1 238

2e hypothèse

Un travailleur par ferme au-delà du seuil de 10 000 $, un deuxième travailleur au delà de 100 000 $:

28 728 + 9 122 = 37 850
37 850 / 30 = 1 261

3e hypothèse

Un troisième travailleur au-delà du seuil de 250 000 $ et un quatrième au-delà de 500 000 $:

37 850 + 1 932 + 556 = 40 338
40 338 / 30 = 1 345

Une autre évaluation peut être faite à partir de l'âge des agriculteurs. En situant l'âge de début de carrière à 25 ans et en supposant une durée d'activité de 30 ans, il appert que les producteurs de 45 ans et plus devront être remplacés d'ici dix ans.

En se basant, d'une part, sur le recensement de 1986 (2) qui avance le chiffre de 19 095 agriculteurs et agricultrices âgés de 45 à 65 ans, et en supposant, d'autre part un remplacement sur dix ans, on obtient une relève annuelle de 1 900 travailleurs. Un remplacement sur 15 ans, sans doute plus réaliste, représente quant à lui une relève annuelle de 1 272 travailleurs.

Des calculs analogues aux précédents peuvent être faits selon d'autres paramètres pour estimer les besoins de relève.

Par ailleurs, il existe certains besoins de mise à jour ou de recyclage parmi les travailleurs du secteur. Dans le cas des agricultrices, il existe même un besoin de rattrapage car peu d'entre elles ont reçu la formation voulue. Le mémoire *La formation professionnelle des agricultrices* (11) avance l'objectif de former 15 000 agricultrices sur une période de 5 ans.

Un besoin de main-d'oeuvre qualifiée se fait également de plus en plus sentir. Puisque les fermes augmentent de taille et que la main-d'oeuvre familiale diminue, il devient désormais nécessaire de recruter des travailleurs à l'extérieur de la famille. En fait, ce qu'il faudra améliorer avant tout au cours des prochaines années, ce sont les conditions de travail des employés du secteur agricole.

Les principaux points soulevés par les responsables des Services d'emploi agricole (SAE) (41) pour expliquer la pénurie de main-d'oeuvre agricole sont les suivants :

- l'ensemble des conditions de travail;
- une rémunération déficiente;
- une dévalorisation du rôle de l'employé agricole.

Une série de moyens ont d'ailleurs été proposés par le même organisme pour améliorer la situation :

- des conditions de travail comparables à celles prévalant dans d'autres secteurs;
- l'application de la Loi des normes minimales du travail à l'agriculture avec les nuances qui s'imposent;
- le perfectionnement des employeurs en ce qui concerne la gestion des ressources humaines;
- l'encouragement des futurs travailleurs afin qu'il mettent à jour leur connaissance du domaine;
- l'adoption de mesures concrètes dont une aide financière accordée à la formation en milieu de travail des employés permanents.

Tableau 2.1.A.2°
TRAVAIL RÉMUNÉRÉ SUR LES FERMES DU QUÉBEC
SELON LA VALEUR DU CAPITAL (2)

Valeur du capital agricole	Nombre de semaines de travail rémunéré	Nombre de fermes déclarantes	Équivalent de travailleurs/année
Moins de 25 000 $	2 240	209	43
25 000 $ à 49 999 $	6 733	552	129
50 000 $ à 99 999 $	31 409	2 154	604
100 000 $ à 199 999 $	139 942	6 688	2 691
200 000 $ à 499 999 $	415 922	11 012	7 999
500 000 $ à 999 999 $	190 527	2 385	3 664
1 000 000 $ à 1 499 999 $	52 838	302	1 016
1 500 000 $ et +	68 251	113	1 313
Total	907 862	23 415	17 459

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Parmi les 23 415 fermes qui emploient des travailleurs, 6 448 emploient des travailleurs à temps plein pour un total de 451 414 semaines de travail rémunéré, soit l'équivalent de 8 681 emplois à temps plein et 20 178 fermes emploient des travailleurs à temps partiel pour un total de 456 448 semaines de travail rémunéré, soit l'équivalent de 8 777 emplois à temps plein.

Tableau 2.1.A.3°
TRAVAIL RÉMUNÉRÉ SUR LES FERMES DU QUÉBEC SELON LA PRODUCTION (2)

Production	Nombre de semaines de travail rémunéré	Nombre de fermes déclarantes	%	Équivalent de travailleurs/année
Lait	382 228	12 185	52,0	7 351
Bovins	43 882	2 456	10,5	844
Porcs	94 628	1 510	6,5	1 820
Volaille	66 314	640	2,7	1 275
Grandes cultures	90 433	2 108	9,0	1 739
Fruits	41 020	862	3,7	789
Légumes	63 124	812	3,5	1 214
Combinaison de bétail	16 335	513	2,2	314
Serres et culture en champ	49 044	549	2,3	943
Pépinières et érablières	33 640	895	3,8	647
Divers	27 214	885	3,8	523
Total	907 862	23 415	100,0	17 459

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Il est à noter que sur les 907 862 semaines de travail rémunéré, 451 414 semaines correspondent à des emplois à temps plein et 456 648 à des emplois à temps partiel. Il faut également tenir compte du domaine vers lequel s'oriente la relève.

Le tableau suivant présente les secteurs agricoles choisis par les personnes qui s'établissent (12).

Tableau 2.1.A.4°
ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE (12)

Année	Nombre de personnes établies	Nombre de prêts à long terme comportant un établissement, selon la production principale	Récolte marchande	Lait	Bovins	Porcs	Volaille	Ovins Caprins	Autres (serres, etc.)
1975-76	1 051								
1976-77	1 234								
1977-78	1 121								
1978-79	1 058								
1979-80	1 381								
1980-81	1 438								
1981-82	1 598	954	130	664	44	49	16	8	43
1982-83	1 349	479	58	308	29	32	5	11	36
1983-84	1 167	622	71	389	37	78	14	13	20
1984-85	1 277	747	97	493	34	55	15	14	39
1985-86	1 102	703	101	435	56	54	22	5	30
1986-87	1 092	768	91	500	63	52	12	15	35
1987-88	1 536	1 037	123	698	57	75	15	9	60

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Selon les données du rapport annuel de 1987-88 de l'OCAQ (49), il apparaît que les exploitations de groupes forment maintenant la principale catégorie d'emprunteurs, tant au regard du nombre de prêts que des montants accordés.

Le tableau suivant, tiré du même rapport, illustre l'évolution des catégories d'emprunteurs au regard des prêts et des montants, de 1985 à 1988.

Tableau 2.1.A.5°

CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS (49)

Catégories d'emprunteurs	1985-86		1986-87		1987-88	
	Nombre	Montant 000 000 $	Nombre	Montant 000 000 $	Nombre	Montant 000 000 $
Agriculteurs	1 056	76,9	821	62,9	615	52,5
Aspirants agriculteurs	5	0,2	1	0,0	3	0,2
Emprunteurs conjoints	49	5,0	21	1,6	16	1,6
Emprunteurs indivis	58	6,4	58	6,3	51	6,5
Corporations	148	16,5	152	17,4	218	27,0
Sociétés	327	30,3	389	38,2	725	71,3
Coopératives	1	0,3	-	-	1	0,1
Total	1 644	135,6	1 442	126,4	1 629	159,2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

L'âge moyen à l'établissement est de 29 ans (49). Le tableau suivant illustre l'évolution de l'âge moyen à l'établissement en agriculture au cours des trois derniers exercices de l'OCAQ.

Tableau 2.1.A.6°

ÂGE MOYEN À L'ÉTABLISSEMENT (49)

Âge	Exercice 1985-86 %	Exercice 1986-87 %	Exercice 1987-88 %
18 - 24	36,8	28,1	28,2
25 - 29	31,0	32,7	33,8
30 - 34	17,8	23,4	20,4
35 et plus	14,4	15,8	17,6

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. ENTREPRISES HORTICOLES

Les données suivantes sont tirées du mémoire *Les besoins de formation et de main-d'oeuvre dans l'industrie horticole ornementale du Québec* (9). Elles concernent les besoins de main-d'oeuvre sur les plans quantitatif et qualitatif.

a) Culture en serre

Le plan de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du secteur pourrait comprendre :

- Une formation continue, sur mesure, de soutien et d'appoint offerte aux 4 254 initiés;
- Une formation de base et d'entraînement pratique offerte aux personnes qui choisissent de travailler au premier palier comme ouvriers ou ouvrières horticoles (...).

Quel qu'il soit, le programme de formation devrait préparer les travailleurs et travailleuses de demain à occuper les postes de travail connus à ce premier palier. Le programme préparerait ainsi les élèves à exercer, avec compétence, les tâches identifiées à ce premier seuil dans les entreprises de floriculture; si sa durée était plus longue, il pourrait également préparer les élèves à exercer au même seuil certaines tâches du domaine des pépinières et centres-jardins. La perspective adoptée en est une de plus grande mobilité professionnelle et d'apprentissage mixte : à l'école et dans l'entreprise.

Le plan de formation professionnelle pourrait en outre comprendre :

- Un programme de formation préparant les élèves à exercer la profession au deuxième palier d'intervention; les volets traités seraient les suivants :
  - la culture des plantes;
  - la gestion de l'entreprise;
  - la commercialisation;
  - l'entretien général.

Le programme aurait une plus longue durée s'il préparait à exercer des tâches d'autres secteurs. Signalons à cet égard que de l'avis des gens compétents dans le milieu, les ouvriers et ouvrières en serre et ceux des pépinières ont des occupations apparentées.

b) Pépinières

Pour ce qui est de la formation des travailleurs en pépinières, des recommandations analogues aux précédentes sont formulées dans le même mémoire (9).

Ainsi, on demande pour les 3 893 candidats initiés une formation continue, sur mesure, de soutien et d'appoint. Quant aux candidats non initiés (jeunes et adultes), on souhaiterait qu'ils reçoivent :

- Une formation de base et d'entraînement pratique lorsqu'ils choisissent de travailler au premier palier dans les pépinières (ouvrier, ouvrière pépiniériste) et centres-jardins (ouvrier, ouvrière de centre-jardin);
- Une formation de base de plus longue durée lorsqu'ils choisissent de travailler aux deuxième et troisième paliers dans les pépinières et centres-jardins (formation de pépiniériste);

Enfin, le mémoire suggère d'examiner l'organisation des entreprises qui se consacrent à d'autres aspects de l'horticulture ornementale afin d'établir les possibilités de **mobilité professionnelle** que présente l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec.

c) Entreprises de fleuristerie

Les besoins qualitatifs de formation dans ce domaine sont précisés dans le document *Problématique de la formation professionnelle dans l'industrie de la fleuristerie au Québec* (10).

On y apprend que 4 805 personnes travaillent dans le domaine de la fleuristerie et que ce nombre était de 1 500 en 1968-69, de 3 548 en 1975 et de 4 805 en 1983. Il semble que plusieurs jeunes et adultes souhaitent actuellement pratiquer la profession de fleuriste.

Ce désir viendrait d'ailleurs à point puisqu'on note une pénurie de fleuristes bien formés, le nombre de finissants par année ne suffisant pas à la demande de travailleurs spécialisés. Les fleuristes demandent pour cette raison des formations et des perfectionnements organisés de manière simple et souple qui tiennent compte des compétences nécessaires pour exercer le métier aux différents niveaux d'emploi.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

2.2 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

Le tableau 9 présente les prévisions quant à la demande supplémentaire de main-d'oeuvre à moyen et à long termes pour les nouvelles professions du secteur.

De nouvelles professions naissent et se développent pour des raisons politiques, écononiques et sociales. Dans bien des cas, il est difficile de prévoir l'ampleur de leur développement. On peut cependant distinguer des mouvements assez importants pour engendrer un nombre suffisant de nouveaux emplois.

Les programmes de formation devront répondre à ces nouvelles orientations. Par exemple, des techniques de production intensive sont aujourd'hui utilisées pour obtenir des ressources qui étaient auparavant cueillies ou prélevées en milieu naturel. Prenons le cas du pisciculteur qui est aujourd'hui producteur de poissons à consommer directement et non plus seulement producteur d'alevins. Précisons que dans le secteur de l'aquiculture, une décision a été prise pour la commercialisation de la truite mouchetée et du saumon de l'Atlantique anadrome d'élevage. La vente de ces poissons devrait commencer au printemps 1989. Au cours des prochaines années, la production de l'ensemble de ce secteur devrait passer d'environ 1 450 tonnes à près de 5 400 tonnes.

En 1989, le programme d'aide à la qualité des moules cultivées au Québec se poursuivra et une réglementation particulière pour les autres mollusques sera élaborée (3).

Dans le domaine de l'aménagement paysager, on voit apparaître une catégorie de travailleurs plus spécialisés en structures d'aménagement paysager.

Tableau 9

DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR NOUVELLE PROFESSION

Professions	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme
Aquiculteur	Cont. qué.	-	-	-	-
Ouvrier en structure d'aménagement paysager	Cont. qué.	-	-	-	-

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 LE SECTEUR

3.2 Les formations

LE SECTEUR

A. DÉFINITION DU SECTEUR ACTUEL

Le secteur de formation actuel se divise en trois domaines :

- les productions agricoles;
- les productions horticoles;
- les services (mécanique agricole et fleuristerie).

Au collégial, la partie agricole est couverte par le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole; la partie horticole est couverte par les programmes Horticulture légumière et fruitière et Horticulture ornementale tandis que la partie des services est couverte par les divers programmes de technologie dans les ITA; ainsi, la mécanique agricole est couverte par le programme de génie rural.

Le tableau suivant présente les fonctions types ainsi que les programmes d'études (45) qui correspondent à ces différents domaines. Le tableau provient en partie du portrait de secteur produit pour le compte du comité d'harmonisation secondaire-collégial.

Voici les codes et les titres des programmes conduisant aux DÉP, ASP et CÉP offerts dans le secteur :

- 1159 Production végétale (DÉP);
- 1169 Production animale (DÉP);
- 1419 Production laitière (ASP);
- 1420 Production de viande (ASP);
- 1414 Horticulture ornementale (DÉP);
- 1415 Fleuristerie (CÉP);
- 1416 Production horticole (ASP);
- 1422 Horticulture maraîchère écologique (CÉP);
- 1171 Mécanique agricole d'entretien (DÉP);
- 1421 Mécanique agricole de réparation (ASP);
- 1044 Production laitière (DÉP-sept. 89);
- 1045 Production bovine - viande (DÉP-sept. 89);
- 1046 Production porcine (DÉP-sept. 89).

Tableau 3.1.A.a)
FONCTIONS TYPES ET PROGRAMMES D'ÉTUDES AU SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL (45)
Secteur Agriculture

Fonctions types — Professions	Programmes d'études au secondaire (régulier)	Programmes d'études au secondaire (adultes)	Programmes d'études au collégial (régulier)	Programmes d'études au collégial (adultes)
Exploitant d'entreprise agricole : · Exploitant de ferme laitière · Éleveur de chevaux · Aviculteur · Éleveur de bovins · Éleveur de porcins · Éleveur d'ovins · Producteur de grandes cultures · Apiculteur · Acériculteur	1044 - Production laitière 1419 - Production laitière 1169 - Productions animales 1420 - Production de viande 1045 - Production bovine, viande 1046 - Production porcine 1159 - Productions végétales	Production laitière Production bovine Production porcine 603-476 Culture et exploitation d'une érablière	152.03 Gestion et exploitation d'entreprise agricole	900.68 AÉC Perfectionnement en production animale (ITA) 900.69 AÉC Perfectionnement en production végétale (ITA) 900.84 AÉC Introduction aux affaires agricoles 900.85 AÉC Gestion des affaires dans une entreprise agricole 900.86 AÉC Pratique des affaires en agriculture
Technologiste en production animale : · Technologiste en production animale			153.01 Zootechnologie	
Horticulteur : · Horticulteur fruitier · Jardinier maraîcher · Horticulteur pépiniériste · Horticulteur paysager · Directeur de la production	1414 - Horticulture (ornementale) 1416 - Horticulteur 1422 - Horticulture maraîchère écologique 1415 - Fleuristerie	603-163 Aménagement de terrains paysagers Horticulture légumière	153.02 Horticulture légumière et fruitière 153.03 Horticulture ornementale	

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.1.A.a)
FONCTIONS TYPES ET PROGRAMMES D'ÉTUDES AU SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL (45)
Secteur Agriculture

Fonctions types Professions	Programmes d'études au secondaire (régulier)	Programmes d'études au secondaire (adultes)	Programmes d'études au collégial (régulier)	Programmes d'études au collégial (adultes)
Technologiste en production végétale :				
· Technologiste en production végétale			153.06 Phytotechnologie	
Technologiste en génie agricole :				
· Technologiste en sols			153.08 Techniques des sols	
· Technologiste en hydraulique agricole				
· Conseiller en construction rurale			153.06 Génie rural	
· Vendeur technicien d'instruments et de machines agricoles	1171 - Mécanicien agricole d'entretien			
· Mécanicien de machines agricoles	1421 - Mécanicien agricole de réparation			
· Contremaître de mécaniciens				
Technologiste en gestion agricole :				
· Technologiste en gestion d'exploitations agricoles			153.07 Gestion-conseil en agriculture	
· Technologiste en commercialisation des biens et services destinés aux agriculteurs				

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Le tableau 10 présente la liste des professions couvertes par les programmes du secteur agricole tels que définis par les travaux du Centre de développement des profils de formation porfessionnelle.

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants	Code CCDP	Professions significatives[a]	Cote[b] FG	Cote[c] PPS
SECONDAIRE				
Agriculture				
	7113-130	Exploitant de ferme laitière	4	7
1169 - Productions animales	7113-126	Éleveur de bovins de boucherie	4	7
	7113-134	Éleveur de porcins	4	7
1419 - Production laitière (ASP)	7113-138	Éleveur d'ovins	4	7
1044 - Production laitière (DÉP)	7111-110	Agriculteur en général	4	7
1420 - Production de viande (ASP)	7187-126	Ouvrier de ferme d'élevage	3	5
1045 - Production bovine (viande) (DÉP)	7181-110	Ouvrier agricole	3	5
1046 - Production porcine (DÉP)				
1159 - Production végétale	7115-122	Producteur de céréales et d'oléagineux	4	7
Horticulture				
1414 - Horticulture	7115-126	Pépiniériste	4	7
1416 - Production horticole	7115-146	Jardinier paysagiste	4	7
1422 - Horticulture maraîchère écologique	7115-110	Horticulteur fruitier	4	7
	7115-138	Horticulteur maraîcher	4	7

a. i.e. qui correspondent à des métiers définis
b. Formation générale
c. Préparation professionnelle spécifique

1/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants	Code CCDP	Professions significatives[a]	Cote[b] FG	Cote[c] PPS
Fleuristerie				
1415 - Fleuristerie	3319-202	Décorateur étalagiste	4	7
	Cont. qué.	Fleuriste	-	-
Services				
1171 - Mécanique agricole d'entretien				
	8584-330	Mécanicien de machines agricoles	4	7
1421 - Mécanique agricole de réparation				
COLLÉGIAL				
152.03 - Gestion et exploitation agricoles	7113-130	Exploitant de ferme laitière	4	7
	7113-114	Éleveur de chevaux	4	7
	7113-118	Aviculteur	4	7
	7113-126	Éleveur de bovins	4	7
	7113-134	Éleveur de porcins	4	7
	7113-138	Éleveur d'ovins	4	7
	7115-122	Producteur de grandes cultures	4	7
	7113-110	Apiculteur	4	7
	7115-160	Acériculteur	4	7
153.01 - Zootechnologie	Cont. qué.	Technologiste en production animale	-	-

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMEN PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants	Code CCDP	Professions significatives[a]	Cote[b] FG	Cote[c] PPS
153.02 - Horticulture légumière et fruitière	Cont. qué.	Horticulteur fruitier	-	-
	Cont. qué.	Jardinier maraîcher	-	-
153.03 - Horticulture ornementale	Cont. qué.	Horticulteur pépiniériste	-	-
	Cont. qué.	Horticulteur paysager	-	-
	Cont. qué.	Directeur de la production	-	-
153.06 - Techniques de production végétale	Cont. qué.	Technologiste en production végétale	-	-
153.08 - Techniques des sols	Cont. qué.	Technologiste en sols	-	-
153.05 - Technologiste du génie rural	Cont. qué.	Technologiste en hydraulique agricole	-	-
	Cont. qué.	Conseiller en construction rurale	-	-
	Conté qué.	Vendeur-technicien d'instruments et de machines agricoles	-	-
	8584-330	Mécanicien de machines agricoles	-	-
	Cont. qué.	Contremaître de mécaniciens	-	-
153.07 - Gestion-conseil en agriculture	Cont. qué.	Technologiste en gestion d'exploitations agricoles	-	-
	Cont. qué.	Technologiste en commercialisation des biens et services destinés aux agriculteurs	-	-
AU COLLÉGIAL				
- Introduction aux affaires agricoles - Gestion des affaires dans une entreprise agricole - Pratique des affaires en agriculture - Perfectionnement en production animale (ITA) - Perfectionnement en production végétale (ITA)	711-	Exploitants et éleveurs	4	7

3/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. DÉFINITION DU SECTEUR EFFECTIF

L'ensemble des professions et des activités du secteur agricole se divise comme on l'a a vu plus haut en trois domaines :

- Les productions agricoles :
  - production laitière;
  - production bovine;
  - production porcine;
  - autres productions animales;
  - grandes cultures;
  - aquiculture;
  - acériculture.
- Les productions horticoles :
  - horticulture ornementale;
  - horticulture maraîchère et fruitière.
- Les services relatifs à l'agriculture et à l'horticulture :
  - entreprises de fleuristerie;
  - mécanique agricole;
  - aménagement paysager;
  - arboriculture.

Afin de répondre à la demande de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions, le secteur pourrait éventuellement comprendre des programmes d'aquiculture, d'aménagement paysager et d'arboriculture.

Le tableau 11 donne la liste des professions couvertes par les programmes du secteur proposé. Il indique, pour chaque domaine établi, les professions significatives retenues.

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Agrotechnique

Programmes	Code CCDP	Professions significatives	Cote FG	Cote PPS
Production laitière	7113-130	Exploitant de ferme laitière	4	7
	7181-110	Ouvrier général de ferme laitière	3	5
	7191-110	Ouvrier agricole à l'élevage du bétail laitier	3	5
Production bovine	7113-126	Éleveur de bovins de boucherie	4	7
	7113-142	Engraisseur de bovins	4	6
	7187-126	Ouvrier général de ferme bovine	3	5
Production porcine	7113-134	Éleveur de porcins	4	7
	Cont. qué.	Éleveur-engraisseur	-	-
	7187-122	Ouvrier à l'élevage des porcins	3	5
Autres productions animales	7113-118	Aviculteur de poules pondeuses	4	7
	7113-122	Aviculteur producteur de viande	4	7
	7113-156	Éleveur de faisans	3	6
	7113-138	Éleveur d'ovins	4	7
	7113-147	Éleveur de chèvres	3	6
	7113-158	Éleveur de lapins	3	5
	7113-146	Éleveur d'animaux à fourrure	4	6
Grandes cultures	7115-122	Producteur de céréales et oléagineux	4	7
	7115-130	Producteur de pommes de terre	4	7
	7115-146	Producteur de houblon	4	7

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Agrotechnique

Programmes	Code CCDP	Professions significatives	Cote FG	Cote PPS
Production aquicole	7319-114	Pisciculteur	4	7
	7319-132	Travailleur d'établissement piscicole	2	4
	Cont. qué.	Aquiculteur	-	-
Acériculture	7115-160	Producteur de sirop d'érable	4	7
Horticulture ornementale	7115-142	Floriculteur	4	7
	7115-134	Cultivateur de gazon	4	7
	7115-126	Pépiniériste	4	7
	Cont. qué.	Horticulteur ornemental		
Horticulture maraîchère et fruitière	7115-110	Cultivateur de fruits	4	7
	7115-138	Maraîcher	4	7
	7115-118	Champignonniste	4	7
	Cont. qué.	Serriculteur	-	-
Aménagement paysager	Cont. qué.	Ouvrier en structures d'aménagement paysager	-	-
Arboriculture ornementale	7195-110	Arboriculteur	4	6
Fleuristerie	Cont. qué.	Fleuriste	-	-
	3319-230	Décorateur floral	4	6
Mécanique agricole	8584-330	Mécanicien de machines agricoles	4	7

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 Le secteur

3.2 LES FORMATIONS

LES FORMATIONS

A. PROGRAMMES D'ÉTUDES

Cette section présente les programmes d'études du secteur Agrotechnique énumérés dans la section précédente. Les programmes ont été découpés en modules et certains ont été réaménagés temporairement en attente d'une révision. Le programme de production animale sera remplacé à l'automne 89 par trois DÉP harmonisés jeunes-adultes : Production laitière, Production bovine (viande) et Production porcine.

Tous les programmes d'études du secteur Agrotechnique sont actifs. Cependant, un certain nombre d'entre eux n'ont pas été offerts depuis quelques années en raison d'un manque de clientèle.

L'Éducation des adultes offre des cours conçus pour répondre à des besoins plus ponctuels. De plus, la Direction des cours par correspondance a réalisé une série de cours dans le domaine agricole.

Enfin, on développe de nouveaux programmes pour répondre à certains besoins pressants du milieu de travail. Citons par exemple Santé et sécurité à la ferme et Utilisation rationnelle des pesticides.

Le tableau 12 présente les programmes de l'enseignement secondaire professionnel qui étaient actifs le 30 septembre 1988, les programmes du collégial régulier, les programmes offerts aux adultes ainsi que trois programmes harmonisés qui seront actifs en septembre 1989.

Tableau 12

PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Agrotechnique

Programmes	Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de Programme	Statut	Interventions
	Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
SECONDAIRE						
1169 · Production animale	I	1 350	DÉP	PPC	A	Les programmes 1169, 1419 et 1420 sont remplacés par les programmes 1044, 1045 et 1046 à partir de septembre 1989.
1419 · Production laitière	C	900	ASP	PPC	A	
1420 · Production de viande	C	900	ASP	PPC	A	
1159 · Production végétale	I	1 350	DÉP	PPC	A	Deux nouveaux programmes sont en rédaction : un en horticulture et l'autre en aménagement.
1414 · Horticulture	I	1 350	DÉP	PPC	A	
1416 · Production horticole	C	900	ASP	PPC	A	
1422 · Horticulture maraîchère écologique	I	900	CÉP	PPC	A	
1415 · Fleuristerie	I	570	CÉP	PPC	A	
1171 · Mécanique agricole d'entretien	I	1 350	DÉP	PPC	A	
1421 · Mécanique agricole de réparation	C	900	ASP	PPC	A	
1044 · Production laitière	I	1 350	DÉP	PPC	A	Ces trois programmes ont été harmonisés jeunes/adultes et implantés en septembre 1989.
1045 · Production bovine (viande)	I	1 350	DÉP	PPC	A	
1046 · Production porcine	I	1 350	DÉP	PPC	A	

1/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12

PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Agrotechnique

Programmes	Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de Programme	Statut	Interventions
	Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
COLLÉGIAL		**Unités**				
152.03 · Gestion et exploitation d'entreprise agricole	I	90	DÉC	PPO	A	
· Introduction aux affaires agricoles	a	29 1/3	AÉC	PPO	A	
· Gestion des affaires dans une entreprise agricole	a	28	AÉC	PPO	A	
· Pratique des affaires en agriculture	a	16 2/3	AÉC	PPO	A	
ITA[b]		**Unités**				
153.01 · Zootechnologie	I	90	DÉC	PPO	A	
153.02 · Horticulture légumière et fruitière	I	90 1/3	DÉC	PPO	A	
153.03 · Horticulture ornementale	I	91	DÉC	PPO	A	
153.05 · Technologie du génie rural	I	90	DÉC	PPO	A	
153.06 · Techniques de production végétale	I	90 2/3	DÉC	PPO	A	

a. Éducation des adultes

b. Les programmes du collégial et des ITA comprennent des cours de formation générale, des travaux pratiques, des laboratoires, des stages et des cours de formation professionnelle.

2/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12

PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Agrotechnique

Programmes	Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de Programme	Statut	Interventions
	Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
153.07 · Techniques de gestion-conseil en agriculture	I	89 1/3	DÉC	PPO	A	
153.08 · Techniques des sols	I	91	DÉC	PPO	A	
154.01 · Technologie alimentaire : contrôle de la qualité et développement	I	90 2/3	DÉC	PPO	A	
154.02 · Technologie alimentaire : produits laitiers	I	90 1/3	DÉC	PPO	A	
154.03 · Technologie alimentaire : production	I	91	DÉC	PPO	A	
155.05 · Techniques équines	I	90 1/3	DÉC	PPO	A	

3/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. CLIENTÈLES

a) Programmes du secondaire : jeunes du secteur régulier

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves du secondaire inscrits aux divers programmes d'agrotechnique entre 1983 et 1988.

Tableau 3.2.B.a)
NOMBRE D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE
INSCRITS AUX PROGRAMMES D'AGROTECHNIQUE
ENTRE 1983 ET 1988

Code		Programmes	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88		88-89
							Ancienne filière	DÉP	
201-400	PL4	Tronc comun	276	215	104	107			
202-100	PC3	Ouvrier agricole (aide-fermier)	38	45	32	42	54		
202-200	PC4	Ouvrier agricole (aide-fermier)	26	21	20	16	31		
204-500	PL5	Horticulture ornementale	30	32	16				
1414	DÉP	Horticulture						16	62
205-500	PL5	Auxiliaire en horticulture	56	67	20	22			
206-600	PL6	Horticulteur	20	15	26	9	11		
1416	ASP	Production horticole							18
208-500	PL5	Productions végétales régulières	16	10	12				
1415	CÉP	Fleuristerie							17
209-500	PL5	Productions végétales expérimentales							
1159	DÉP	Production végétale							
210-600	PL6	Productions légumières et fruitières							
211-600	PL6	Productions agricoles industrielles							
212-500	PL5	Productions animales	203	180	141	52	51		
1169	DÉP	Production animale						29	64
213-500	PL5	Productions animales	15	10	10	27	19		

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.a)
NOMBRE D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE INSCRITS AUX PROGRAMMES D'AGROTECHNIQUE ENTRE 1983 ET 1988

Code		Programmes	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88 Ancienne filière	DÉP	88-89
214-600	PL6	Production laitière	11	8	16	9	9		
1419	ASP	Production laitière							
215-600	PL6	Production de viande	12	7					
1420	ASP	Production de viande							
216-500	PL5	Mécanique agricole	19	9	9	4			
1171	DÉP	Mécanique agricole d'entretien						6	27
217-500	PL5	Mécanique agricole d'entretien	23	19	13	17	8		
1421	ASP	Mécanique agricole de réparation							6
218-600	PL6	Mécanique agricole de réparation	23	39	29	19	17		
		Total	768	677	448	324	200	51	194

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

b) Programmes du collégial et des deux ITA

Le tableau 3.2.B.b) présente le nombre d'élèves du collégial et des deux ITA inscrits aux divers programmes agricoles entre 1983 et 1988

Tableau 3.2.B.b)
NOMBRE D'ÉLÈVES DU COLLÉGIAL ET DES ITA INSCRITS AUX PROGRAMMES D'AGROTECHNIQUE ENTRE 1983 ET 1988

Code	Programmes	1983	1984	1985	1986	1987	1988
152.03	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	399	359	246	232	202	
153.01	Zootechnologie	62	65	68	78	79	76
153.02	Horticulture légumière et fruitière	15	20	17	15	15	15
153.03	Horticulture ornementale	19	32	37	33	44	43
153.05	Technologie du génie rural	31	27	18	19	21	12
153.06	Phytotechnologie (techniques de production végétale	27	19	13	9		10
153.07	Techniques de gestion-conseil en agriculture		19	12	14	11	13
153.08	Techniques des sols	17	12	7	11	7	10
154.01	Technologie alimentaire : contrôle de la qualité et développement	20	24	24	15	25	20
154.02	Technologie alimentaire : produits laitiers	18	19	25	31	21	18
154.03	Technologie alimentaire : production	11	12	13	16	16	10
155.05	Techniques équines	22	20	20	20	19	20

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

c) Éducation des adultes

Les cours de l'Éducation des adultes dont la durée était égale ou supérieure à 30 heures ont été retenus aux fins de ce document d'orientation. Les données des tableaux suivants proviennent du Service des secteurs d'activités économiques (DGFP du MMSR) (47).

Les tableaux présentent la clientèle adulte des cours offerts à temps plein, des cours de perfectionnement ainsi que des cours de recyclage offerts au secondaire et au collégial. Les réseaux d'enseignement concernés regroupent les commissions scolaires, les cégeps et les entreprises; les «autres réseaux d'enseignement» désignent les deux ITA.

Tableau 3.2.B.c)1°
NOMBRE D'ADULTES À TEMPS PLEIN EN AGRICULTURE AU SECONDAIRE PAR PROGRAMME D'ÉTUDES (1986-87)

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Culture écologique autogérée	715	61	01-03-06
Culture en serre et service à la clientèle	775	55	03-06
Cuniculture	360	14	08
Exploitation et gestion d'entreprise laitière, phase 1	570	95	01-02
Arboriculture et élagage	360	15	03
Jardinage, floriculture et horticulture	292	18	06
Relève agricole	240	13	02
Travail général dans une entreprise bovine	550	22	03-04
Aménagement de terrains à paysager	660	76	03-04-05-06
Production laitière	360	13	03
Fleuristerie	518	43	06

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)2°
NOMBRE D'ADULTES À TEMPS PLEIN EN AGRICULTURE AU COLLÉGIAL PAR PROGRAMME D'ÉTUDES (1986-87)

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Production laitière	150	13	03
Exploitation et gestion d'entreprise laitière, phase II	570	22	02-04

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)3°
RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT OFFERTS AUX ADULTES DU COLLÉGIAL EN 1986-87

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Gestion d'entreprise agricole et exploitation de ferme	36	245	01-02-04-06-08
Gestion d'entreprise agricole	30	98	06
Gestion technico-économique spécifique	45	13	04
Régie de la production laitière	30	12	06
Gestion de l'entreprise	30	13	09

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)4°
RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT OFFERTS AUX ADULTES DU SECONDAIRE EN 1986-87

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Culture écologique autogérée	30	44	03-06
Culture en serre et service à la clientèle	60	248	01-02-06-08-09
Préposé à l'entretien de terrain de golf	30	10	01
Production vaches-veaux	30	112	02-07-08
Exploitation et gestion d'entreprise laitière, phase I	30	12	08
Relève agricole	60	38	03-04
Femmes en agriculture	45	59	01
Production de petits fruits	30	11	07
Pomiculture	45	90	01-06
Exploitation d'un boisé de ferme	45	7	01
Production porcine	30	18	06
Engraissement de bovins de boucherie	45	41	01-03-07
Jardinage et floriculture	30	8	07
Horticulture ornementale	30	309	04-05-06-07
Comptabilité agricole	45	326	01 à 08
Production laitière	30	218	03
Apiculture	75	48	03-04-06-07
Fleuristerie	80	60	03-06
Élevage de bétail laitier	30	15	01-02-03
Culture biologique	30	21	01-04-06
Entretien de la machinerie et de l'équipement agricoles	50	44	01-04-06-07
Transfert de ferme	30	104	04-06
Culture et exploitation d'une érablière	40	40	04-06
Production de chèvres	30	10	05
Co-exploitation agricole	60	26	07
Aménagement de terrains à paysager	30	44	04

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)5°

NOMBRE D'ADULTES À TEMPS PLEIN EN AGRICULTURE DANS D'AUTRES RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT EN 1986-87

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Culture écologique autogérée	630	29	02-03-06
Maréchalerie	480	9	03
Fabrication de produits laitiers	750	15	06

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)6°

RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT OFFERTS AUX ADULTES DANS L'ENTREPRISE EN 1986-87

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Mécanique industrielle	60	11	06

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)7°

RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT OFFERTS AUX ADULTES DANS D'AUTRES RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT EN 1986-87

Programmes	Heures (+-)	Personnes	Régions
Gestion agricole (syndicat de gestion)	87	74	03
Production vaches-veaux	30	13	03
Conduite d'autoclaves	30	35	06
Formation agricole	45	20	07
Ramassage de lait en vrac	48	32	06
Fleuristerie	40	30	06
Serriculture	30	12	03
Gestion d'entreprise agricole et exploitation de ferme	40	20	08
Gestion de l'entreprise agricole	30	37	06
Horticulture industrielle	42	200	06
Production en serre	30	15	03
Gestion financière	50	30	03
Régie de la production légumière plein champ	30	14	03
Régie de la production laitière	45	5	06
Comptabilité agricole	75	5	06
Arboriculture	30	16	03
Gestion de l'entreprise horticole	30	16	06
Sols et fertilisants	30	51	03-04-05-06-08
Production fourragère	30	12	03-04
Santé générale d'un troupeau laitier	30	59	03
Commercialisation et mise en marché des produits agricoles	30	12	03

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Le tableau 13 répartit la clientèle du secteur pour les années 1984 à 1988 par programme et par région administrative. Il synthétise les données disponibles afin d'en faciliter l'interprétation à l'échelle provinciale en fournissant un portrait comparatif des régions et des options. Le nombre d'inscrits a été obtenu grâce aux bulletins des effectifs (48) et aux données fournies par l'opération Relance.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1984-85		1985-86		1986-87		1987-88		1988-89	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
202-100 Ouvrier agricole	02	Pub.	J					6					
	03			15		1		17		15			
	04			11		14		3		10			
	05									23			
	06			19		17		16		6			
Total				45		32		42		54			
202-200 Ouvrier agricole	02	Pub.	J	7						6			
	03			9		8				12			
	04					5		11		6			
	06			5		7		5		7			
Total				21	13	20		16		31			
1414 Horticulture ornementale	03	Pub.	J	38		8		6		9		15	
	04											12	
	06			44		22		11		7		35	
	07			8		3							
Total				90	35	33	42	22	19	16		62	
1416 Production horticole	03	Pub.	J			8				2		9	
	06			15		18		9		9			
Total				15	15	26	17	9	11	11		9	
1159 Production végétale	02	Pub.	J	6									
	05			4		4							
	06					8							
Total				10	7	12	10						

1/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1984-85		1985-86		1986-87		1987-88		1988-89	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
1169	Production animale	01	Pub.	J	15		5							
		02			9		14		8		10			
		03			83		72		45		51		45	
		04			22		19		7		8		7	
		05			18		14		13		5		4	
		06			26		16		6		20		8	
		07			7		2							
		08			10		9				5			
	Total				190	138	151	101	79	52	99		64	
1419	Production laitière	03	Pub.	J					5					
		05			4		11				9			
		08			4		4		4					
	Total				8	15	15	11	9	3	9			
1420	Production de viande	01	Pub.	J	7									
	Total				7									
1171	Mécanique agricole d'entretien	01	Pub.	J									13	
		02			4		5							
		04			5		4		4		6		10	
		05			19		13		17		8		4	
	Total				28	20	22	17	21	11	14		27	

2/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1984-85		1985-86		1986-87		1987-88		1988-89	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
1421	Mécanique agricole réparation	03	Pub.	J	13									
		04			7		8		2		6			
		05			11		13		8		11		6	
		06			8		8		9					
	Total				39	14	29	14	19	7	17		6	
1415	Fleuristerie	06	Pub.	J-A							17			
	Total										17			
152.03	Gestion et exploitation d'entreprise agricole (Collégial)	01	Pub.	J-A	24		6		6					
		02			34		21		23		13			
		03			24		16		19		14			
		04			33		23		18		34			
		05			12		4		17					
		06.2			32		29		24		11			
		06.3			36		29		33		31			
		06.1			36		16		8		24			
152.03	Gestion et exploitation d'entreprise agricole (ITA)	01	Pub.	J-A	39		43		27		22			
		06.2			89		59		57		53			
	Total				359	126	246	171	312	98	202	92		

3/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Depuis l'année scolaire 1982-83, on constate une diminution importante et régulière des inscriptions aux programmes du secteur agricole offerts au secondaire et au collégial. Seul le programme de technologie agricole profite d'une clientèle assez stable.

Les histogrammes et les tableaux des pages suivantes illustrent l'évolution de la clientèle dans l'ensemble des institutions d'enseignement et dans chacune d'elles.

Tableau 3.2.B.c)8°
ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DES PROGRAMMES DU SECTEUR AGRICOLE AU SECONDAIRE RÉGULIER (1982-1987)

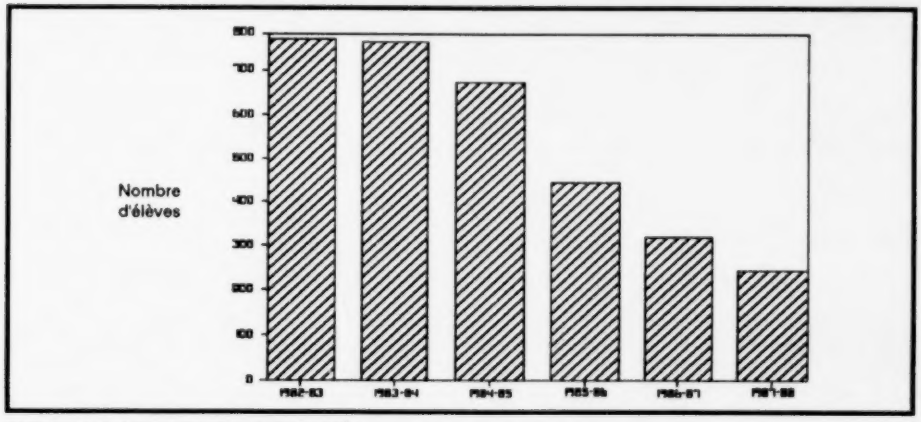

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)9°
ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DU PROGRAMME GESTION ET EXPLOITATION D'ENTREPRISE AGRICOLE OFFERT AU COLLÉGIAL RÉGULIER (1983-1987)

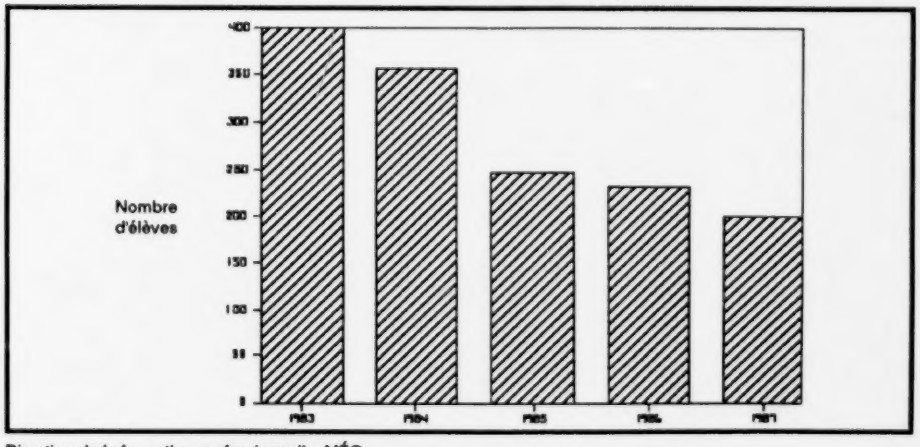

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)10°
ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DE TECHNOLOGIE AGRICOLE À L'ITA DE LA POCATIÈRE (1983-1987)

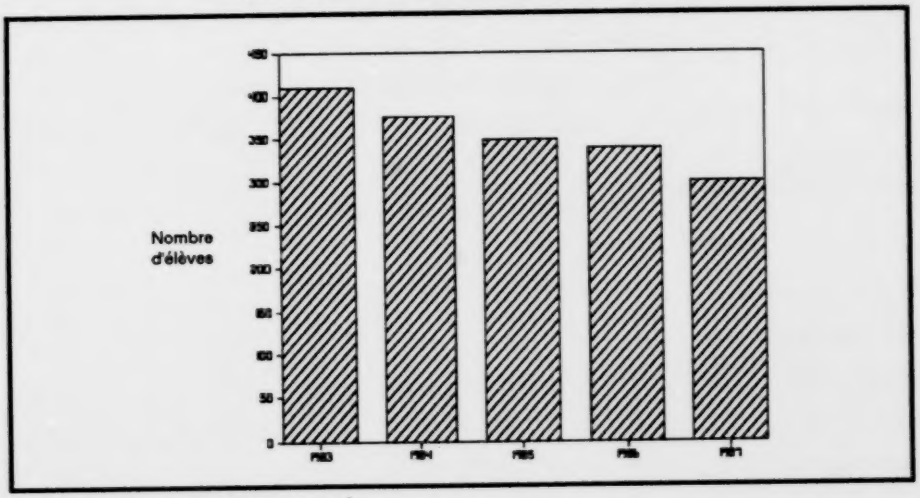

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.c)11°
ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DE TECHNOLOGIE AGRICOLE À L'ITA DE ST-HYACINTHE (1983-1987)

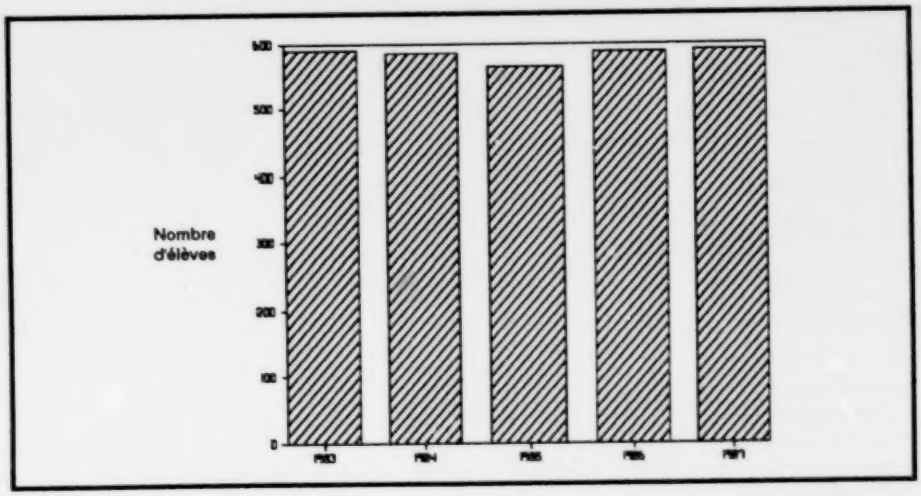

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

C. ENSEIGNEMENTS

Tableau 3.2.C.a)
INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT AUTORISÉES À OFFRIR LES PROGRAMMES 1169, 1419 ET 1420 : Comparaison entre 1983-84 et 1988-89

Écoles ou Commissions scolaires	Production animale 1169			Production laitière 1419			Production de viande 1420		
	1983-84	1988-89		1983-84	1988-89		1983-84	1988-89	
		Autorisée	Actif		Autorisée	Actif		Autorisée	Actif
Polyvalente Deux-Montagnes	7	N	N						
Polyvalente Massey-Vanier	9	N	N						
Polyvalente Paul-Hubert	15	O	N				6	O	N
Pavillon Wilbrod-Dufour	14	N	N		O	N			
Polyvalente de Normandin		O	N					O	N
Polyvalente Bélanger	15	N	N						
Polyvalente St-Anselme	18	O	23		O	N			
Polyvalente La Pocatière	18	N	N						
Polyvalente Jean-Nicolet	15	O	7					O	N
Polyvalente l'Escale	9	N	N						
Polyvalente La frontalière	24	O	4		O	N	6	O	N
Polyvalente L.-J.-Papineau	6	N	N						
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	18	O	8		O	N		O	N
École Marcel-Raymond	7	O	N	3	O	N		O	N
École d'Agriculture Ste-Croix	43	N	22	8	N	N			
Polyvalente Armand - St-Onge		O	N		O	N			
Commission scolaire de Lotbinière		O	N		O	N		O	N
Commission scolaire Seigneurie		O	N					O	N

1169 Production animale
1419 Production laitière
1420 Production de viande

N : non
O : oui

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.C.b)
INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT AUTORISÉES À OFFRIR LES PROGRAMMES 1159, 1414 ET 1416 : Comparaison entre 1983-84 et 1988-89

Écoles ou Commissions scolaires	Production végétale 1159			Horticulture 1414			Production horticole 1416		
	1983-84	1988-89		1983-84	1988-89		1983-84	1988-89	
		Autorisée	Actif		Autorisée	Actif		Autorisée	Actif
Polyvalente Deux-Montagnes	8	N	N						
Polyvalente Paul-Hubert					O	N			
Pavillon Wilbrod-Dufour					O	N			
École de Charlesbourg				39	O	15		O	9
Polyvalente Jean-Nicolet					O	12			
Polyvalente La frontalière	16	N	N		O	N			
Polyvalente L.-J.-Papineau				8	N	N			
Polyvalente Germain-Ostiguy				7	N	N			
Polyvalente Louis-Riel				17	O	20	20	O	9
Polyvalente Hyacinthe-Delorme					O	N			
École Marcel-Raymond					O	N			
Polyvalente Armand - St-Onge					O	N			
Commission scolaire des Frontières					O	N			
Commission scolaire Baie-des-Ha! Ha!					O	N			
Polyvalente Georges-Vanier					O	N			
Polyvalente Curé Mercure					O	N			
Polyvalente Beauharnois					O	N			
Commission scolaire Seigneurie					O	N			

1159 Production végétale
1414 Horticulture ornementale
1416 Production horticole

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.C.c)
INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT AUTORISÉES À OFFRIR LES PROGRAMMES 1422, 1171 ET 1421 :
Comparaison entre 1983-84 et 1988-89

Écoles ou Commissions scolaires	Horticulture maraîchère écologique 1422			Mécanique agricole d'entretien 1171			Mécanique agricole de réparation 1421		
	1983-84	1988-89		1983-84	1988-89		1983-84	1988-89	
		Autorisée	Actif		Autorisée	Actif		Autorisée	Actif
Polyvalente Deux-Montagnes		O	N						
Pavillon Wilbrod-Dufour				10	O	N			
Polyvalente Bélanger				11	N	N			
École de Charlesbourg		O	N						
Polyvalente Jean-Nicolet				9	O	10	14	O	N
Polyvalente La frontalière				12	O	4	9	O	6
Polyvalente Hyacinthe-Delorme					O	N		O	N
Commission scolaire de la Mitis					O	13			
Commission scolaire des Frontières		O	N						
Commission scolaire Baie-des-Ha! Ha!		O	N						
Commission scolaire de Lotbinière					O	N			
Polyvalente Ch. Armand-Racicot		O	N						

1422 Horticulture maraîchère écologique
1171 Mécanique agricole d'entretien
1421 Mécanique agricole de réparation

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.C.d)
NOMBRE DE CENTRES DE FORMATION PAR RÉGION ET PROGRAMME

Régions	Production animale 1169 DÉP	Production laitière 1419 ASP	Production de viande 1420 ASP	Horticulture 1414 DÉP	Production horticole 1416 ASP	Horticulture maraîchère écologique 1422 CÉP	Mécanique agricole d'entretien 1171 DÉP	Mécanique agricole de réparation 1421 ASP	Fleuristerie 1415 CÉP
01 Bas-St-Laurent - Gaspésie	2	1	1	3		1	1		
02 Saguenay - Lac St-Jean	1	1	1	2		1	1		1
03 Québec	2	2	1	1	1	1	1		1
04 Trois-Rivières	1		1	1			1	1	1
05 Estrie	1	1	1	1			1	1	1
061 Laval - Laurentides - Lanaudière				2		1			2
062 Montérégie	1	1	1	2		1	1	1	2
063 Montréal				1	1				
07 Outaouais	1		1	1					1
08 Abitibi - Témiscamingue	1	1	1	1					1
09 Côte-Nord									
Total	10	7	8	15	2	5	6	3	10

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Voici la liste des établissements qui offraient une formation agricole au collégial en 1987 :

- Collège d'Alma;
- Collège de Joliette;
- Collège de Lévis-Lauzon;
- Collège de Matane;
- Collège de St-Jean;
- Collège de Victoriaville;
- Institut de technologie agricole de La Pocatière;
- Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe;
- Collège régional Champlain-Lennoxville;
- Macdonald College à Ste-Anne-de-Bellevue;

Tous ces établissements offrent le programme 152.03. Quant aux autres programmes, ils sont offerts par l'une ou l'autre des deux ITA. En voici la liste :

152.03 Gestion et exploitation d'entreprise agricole;

153.01 Zootechnologie;

153.02 Horticulture légumière et fruitière;

153.03 Horticulture ornementale;

153.05 Technologie du génie rural;

153.06 Techniques de production végétale;

153.07 Techniques de gestion-conseil en agriculture;

153.08 Techniques des sols;

154.01 Technologie alimentaire : contrôle de la qualité et développement;

154.02 Technologie alimentaire : produits laitiers;

154.03 Technologie alimentaire : production;

155.05 Techniques équines.

D. CARACTÉRISTIQUES

a) Les enseignements

Certains centres de formation, tant au secondaire qu'au collégial, ont une ferme-école permettant d'offrir aux élèves une formation plus pratique. Ces fermes-écoles sont généralement accessibles en tout temps.

D'autres centres de formation qui ne possèdent pas de fermes-écoles comptent sur la collaboration de fermes dites coopérantes. Ces fermes sont utilisées pour l'enseignement pratique, les démonstrations et les stages. Ce mode de fonctionnement permet aux élèves de se familiariser avec diverses méthodes de production et de culture, de discuter avec des producteurs qui ont leurs propres méthodes et de réaliser des travaux pratiques ou des stages dans des fermes différentes.

b) Les lieux de formation

L'absence de programmes de formation (agricole, horticole ou dans le domaine des services relatifs à l'agriculture) dans la région 09 est une lacune importante de la distribution des centres de formation. Certaines régions assez vastes gagneraient à compter plus d'un centre de formation.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

4.2 Explication des écarts

LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Le tableau 14 permet, pour chacun des programmes de formation et des professions significatives du secteur, d'évaluer l'écart entre l'offre de diplômés et les besoins annuels de main-d'oeuvre prévus à moyen et à long termes.

Les données concernant la demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession proviennent, à l'instar de celles contenues au chapitre 2, du *Modèle québécois de prévision par profession 1985-1993* (MQPP) (6) et des *Perspectives professionnelles au Québec 1986-1995* (7).

Les besoins de main-d'oeuvre correspondent à ceux déterminés au chapitre 2. Le nombre de places par programme découle du nombre de groupes où se donne effectivement chacun des programmes, multiplié par la moyenne maximale d'élèves par groupe telle qu'établie par la convention collective des enseignants. Le nombre de places disponibles tient compte également des autorisations selon la Carte des enseignements de 1988 (50).

Selon le MQPP, il y aurait une demande annuelle de 243 personnes dans les domaines de l'élevage et de la culture plein champ. Or, la relève annuelle nécessaire est évaluée entre 1 000 et 1 200 travailleurs environ (12).

Tableau 14

ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts	Professions en demande	Demande[a] annuelle à moyen terme SPPC	Demande annuelle à long terme MQPP	Cadre de formation	Nombre de places disponibles
SECONDAIRE					
1169 Production animale	Éleveurs		104	Secondaire Jeunes	100
	Éleveurs NCA		24		
	Ouvriers agricoles, élevage		384		
1419 Production laitière		194			70
1420 Production de viande					80
1159 Production végétale	Exploitants, culture plein champ		115[b]		
-	Aquiculteurs	-	-		
1414 Horticulture ornementale	Ouvriers pépiniéristes (Aménagement paysager)	254	216	Secondaire	150
1416 Production horticole	Autres travailleurs agricoles, horticoles, éleveurs, NCA	230	190		20

a. Selon d'autres sources ( ), les besoins en relève sont de l'ordre de 1 000 et 1 200 personnes par année.

b. Comprend les grandes cultures et les cultures maraîchères

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 14

ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts	Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme SPPC	Demande annuelle à long terme MQPP	Cadre de formation	Nombre de places diosponibles
1422 Horticulture maraîchère écologique	Exploitants, culture plein champ		115		50
1171 Mécanique agricole d'entretien	Mécaniciens agricoles	255[c]	386[c]		60
1421 Mécanique agricole de réparation					30
1415 Fleuristerie		N.D[d]	N.D.		100
COLLÉGIAL					
152.03 Gestion et exploitation d'entreprises agricoles	Éleveurs et exploitants	194[e]	243		10 centres de formation dont deux ITA

c. Comprend les mécaniciens et réparateurs de machines industrielles.

d. La main-d'oeuvre travaillant en fleuristerie était de 1 500 en 1968-69, de 3 548 en 1975 et de 4 805 en 1983.

e. Il s'agit de la même demande que pour le secondaire car les deux programmes préparent aux mêmes emplois.

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

A. GÉNÉRALITÉS

Le tableau 14 rend compte des situations suivantes :

- Au secondaire, il est difficile de différencier les diplômés des productions agricoles car le cours de base en est un de production animale, les cours complémentaires sont offerts aux élèves qui ont réussi ce cours de base;
- Le tableau ne tient pas compte des 1 000 à 1 200 jeunes qui s'établissent chaque année et qui devraient suivre, à tout le moins, une formation de base;
- Au collégial, on constate que le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole s'adresse aux mêmes élèves que ceux du secondaire. Toujours au collégial, il est difficile de distribuer les spécialisations car il faut tenir compte des cours optionnels.

B. BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION

L'analyse des besoins particuliers de formation portera sur l'aspect quantitatif de cette dernière. Les critères de distribution géographique et les lacunes régionales seront traités au chapitre 5.

Aux fins de notre étude, les programmes de formation ont été répartis en trois groupes : agriculture, horticulture et services relatifs à l'agriculture.

Dans le domaine de l'agriculture, à l'exception des cultures plein champ, le nombre de places disponibles répond bien à la demande annuelle. Pour ce qui est des cultures plein champ, la demande annuelle est bonne mais aucune formation n'est offerte actuellement. Quant au domaine de l'aquiculture, il est en plein développement. Les professions connexes devront être couvertes par des programmes de formation.

Dans le domaine de l'horticulture, le nombre de places disponibles correspond aux besoins. Très important économiquement, le domaine est en pleine croissance. Une bonne partie de la formation dans ce domaine est offerte aux adultes. Il faudra enfin développer une formation en aménagement paysager.

Dans le domaine des services relatifs à l'agriculture, le nombre de places disponibles en mécanique répond aux besoins actuels. Toutefois, si la rémunération devient plus concurrentielle, il est possible que l'on ait plus de mal à répondre à la demande.

Finalement, le domaine de la fleuristerie est en plein développement.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 Les écarts les plus significatifs

4.2 EXPLICATION DES ÉCARTS

EXPLICATION DES ÉCARTS

Le tableau suivant présente le nombre de centres actifs et autorisés par programme ainsi que les besoins annuels de main-d'oeuvre.

Tableau 4.2
NOMBRE DE CENTRES ACTIFS ET AUTORISÉS
PAR PROGRAMME ET BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE, 1988-89 (36)

Programmes actuels		Centres actifs	Centres autorisés	Besoins[a]	
1169	Production animale	5	10	Éleveurs :	128
1419	Production laitière	0	7		
1420	Production de viande	0	8		
1159	Production végétale	0	0	Culture plein champ :	115
1414	Horticulture	3	15	Pépiniéristes :	216
1416	Production horticole	2	2		
1422	Horticulture maraîchère écologique	0	5	Culture plein champ :	115
1171	Mécanique agricole d'entretien	3	6	Autres travailleurs agricoles et horticoles :	190
1421	Mécanique agricole de réparation	1	3		
1415	Fleuristerie	2	10		

a. Les besoins exprimés proviennent du MQPP. D'autres sources mentionnent un besoin en relève de l'ordre de 1 000 à 1 200 personnes par année.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Nous tenterons ici de justifier, pour chacun des trois domaines, les écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre.

A. PRODUCTIONS AGRICOLES

Il faut ici faire la distinction entre les lieux de formation actifs et les lieux de formation autorisés à offrir les programmes selon la carte des enseignements. En se référant au tableau 4.2., on peut conclure qu'en général, le nombre de places disponibles répond aux besoins de main-d'oeuvre. Cependant, le programme de production végétale n'apparaît pas sur la carte des enseignements, même si l'on constate un besoin de main-d'oeuvre dans ce domaine.

B. PRODUCTIONS HORTICOLES

On constate à la lecture du tableau 4.2. que le nombre de centres actifs en horticulture est beaucoup moins élevé que le nombre de centres autorisés à offrir les programmes du domaine. Pourtant, la demande de main-d'oeuvre horticole dans ce domaine est très forte et les programmes de formation répondent aussi bien aux besoins des adultes qu'à ceux des jeunes.

C. SERVICES RELATIFS À L'AGRICULTURE

a) Mécanique agricole

Le domaine de la mécanique agricole devrait répondre aux attentes du milieu. Le nombre de centres autorisés semble actuellement suffisant pour répondre à la demande de main-d'oeuvre.

b) Fleuristerie

Selon la carte des enseignements, dix centres sont autorisés à offrir le programme de fleuristerie.

D. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Il existe actuellement une ambiguïté quant à l'ordre d'enseignement duquel relève le programme Exploitation d'entreprise agricole. On constate en outre l'absence de système automatique de reconnaissance des acquis d'un réseau à l'autre. La formation offerte s'adresserait-elle d'abord aux propriétaires d'entreprises plutôt qu'aux travailleurs qualifiés? Quelque 80 % des jeunes qui s'établissent n'ont pas reçu de formation agricole à plein temps.

Jusqu'à tout récemment, l'âge moyen de ceux et celles qui s'établissaient était de 26 ou 27 ans. Selon le dernier rapport de l'OCAQ (49), il serait aujourd'hui de 29 ans.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 LES HYPOTHÈSES ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

5.2 Les lignes directrices

LES HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

A. GÉNÉRALITÉS

Après avoir étudié les dimensions socio-économiques du secteur, son orientation technique et économique ainsi que les besoins de formation qu'y ont les jeunes et les adultes, il est possible de dégager un certain nombre de points significatifs pouvant influencer les mesures à prendre :

- Quatre-vingt-douze pour cent des élèves inscrits actuellement au secondaire dans le secteur agricole (exploitation) souhaitent s'établir comme exploitants;
- La production laitière est de loin la plus importante production agricole au Québec. Elle est active et stable dans toutes les régions de la province;
- La majorité des jeunes, soit 65,2 %, choisissent la production laitière;
- La production porcine représente 7,4 % des entreprises ayant un revenu de plus de 2 500 $; la relève qui choisit cette production représente 8,4 % de l'établissement agricole;
- La production bovine représente 15,5 % des entreprises ayant un revenu supérieur à 2 500 $; la relève qui s'établit dans cette production représente 6,8 % de l'établissement agricole;
- La plupart des autres productions animales sont en développement mais ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des entreprises. La relève dans ces domaines est également très faible;
- Les grandes cultures - céréales, oléagineux et cultures industrielles - et les cultures spéciales sont aussi en expansion; 14,3 % de la relève choisit le domaine des récoltes marchandes;
- En horticulture légumière et fruitière, la serriculture est en plein développement;
- En horticulture ornementale, les besoins de main-d'oeuvre sont importants, notamment en floriculture, en arboriculture, en aménagement paysager et en aménagement de terrains de golf;
- Les pépinières demandent une importante main-d'oeuvre qualifiée;
- On retrouve des centres de réparation et de vente de machinerie agricole dans toutes les régions du Québec;
- On assiste à la naissance de nouvelles professions pour lesquelles des programmes de formation seraient nécessaires;
- Les entreprises passent du type «propriétaire unique» au type société ou compagnie;
- Selon Statistique Canada, la valeur globale des biens en capital n'a pas augmenté de 1981 à 1986 tandis que la valeur en capital du terrain, des bâtiments et des animaux a diminué pendant la même période; seule la valeur en capital de la machinerie a augmenté;
- L'âge moyen de la relève agricole était de 29 ans en 1988;
- Soixante-dix-huit pour cent des entreprises agricoles ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 000 $;
- Les producteurs disposent d'un soutien technique très varié;
- Les adultes ont des besoins de formation importants, reliés principalement à la gestion technique et économique de l'entreprise ainsi qu'à l'intégration des nouvelles technologies dans la régie des productions;
- Le rôle actif joué par les femmes en agriculture, notamment sur les plans de la gestion et de la régie technique, est un élément important à considérer.

B. APPARTENANCE DES PROGRAMMES AUX DIVERS ORDRES D'ENSEIGNEMENT

Dans le but de faciliter la structuration des enseignements, voici la distribution des fonctions de travail proposée au secondaire et au collégial.

SECONDAIRE

- Apiculture;
- Aquiculture;
- Aviculture (poules et viande);
- Élevage d'animaux à fourrure;
- Élevage d'ovins;
- Élevage de bovins de boucherie;
- Élevage de chevaux;
- Élevage de porcins;
- Engraissement de bovins;
- Exploitation de ferme laitière;
- Production, grandes cultures;
- Horticulture ornementale;
- Horticulture maraîchère;
- Mécanique agricole;
- Aménagement paysager;
- Fleuristerie.

COLLÉGIAL

- Direction d'entreprise agricole;
- Conseils en construction rurale;
- Technique de génie agricole (technicien, technicienne);
- Technologie de l'hydraulique agricole (technologiste);
- Technologie des sols (idem);
- Technologie de la gestion agricole (idem);
- Technologie de la production animale (idem);
- Technologie de la production végétale (idem).

C. SCÉNARIOS DÉVELOPPEMENT

Voici les programmes qui pourraient être développés pour chaque domaine :

a) Productions agricoles

Quatre DÉP :

- Production laitière;
- Production bovine (viande);
- Production porcine;
- Grandes cultures.

Deux CÉP :

- Aquiculture;
- Productions animales spécialisées.

b) Productions horticoles

Deux DÉP :

- Horticulture ornementale;
- Horticulture maraîchère et fruitière.

c) Services relatifs à l'agriculture et à l'horticulture

Deux DÉP :

- Mécanique agricole;
- Arboriculture.

Deux ASP :

- Systèmes spécialisés en mécanique agricole;
- Ouvrages de spécialisation en aménagement paysager.

Deux CÉP :

- Fleuristerie;
- Structure d'aménagement paysager.

D. PROGRAMMES À EXAMINER

Certains programmes devront faire l'objet d'études plus approfondies de façon à établir :

- leur appartenance à l'ordre d'enseignement secondaire, collégial ou autre;
- la priorité de leur développement;
- leur polyvalence.

Les programmes visés par ces études sont :

- Productions animales spécialisées;
- Systèmes spécialisés en mécanique agricole;
- Arboriculture.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes

5.2 LES LIGNES DIRECTRICES

LES LIGNES DIRECTRICES

A. MESURES À PRENDRE

Étant donné les programmes actuellement offerts et les besoins de formation exprimés, il apparaît important de :

- développer des programmes pour remplacer les versions périmées;
- développer de nouveaux programmes;
- mettre à jour certains programmes récents.

Tableau 5.2.A
PROPOSITION DE PLAN DE PRODUCTION ET DE RÉVISION DE PROGRAMMES

Programmes	Mesures à prendre	Type de certification	Urgence des interventions	Ordre de priorité
Horticulture ornementale	D	DÉP	CT	*
Structure d'aménagement paysager	D	CÉP	CT	*
Production laitière	A	DÉP	CT	1a
Horticulture maraîchère et fruitière	B	DÉP	CT	1b
Mécanique agricole	A	DÉP	CT	1c
Aquiculture	B	CÉP	CT	*
Arboriculture	B	DÉP	CT	2b
Ouvrages de spécialisation en aménagement paysager	B	ASP	CT	2c
Grandes cultures	A	DÉP	CT	3a
Systèmes spécialisés en mécanique agricole	B	ASP		3c
Production porcine	A	DÉP		4a
Floriculture	C	CÉP		4c
Production bovine	A	DÉP		5a
Productions animales spécialisées	B	CÉP		6a

Légende :
A Programmes à développer en remplacement des versions périmées
B Nouveaux programmes à développer
C Programmes récents à mettre à jour
D Production en cours
a Production agricole
b Production horticole
c Services
* En production
CT Court terme

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. AUTRES CONSIDÉRATIONS

On devra également considérer les points suivants au moment de développer ou modifer les programmes :

- nécessité de répondre aux clientèles jeunes et adultes;
- contraintes dues aux saisons et à la disponibilité de la clientèle.

C. LIEUX DE FORMATION

Une étude de la distribution régionale des productions agricoles pousse à séparer les programmes pouvant être offerts dans toutes les régions du Québec (p. ex. production laitière), des programmes devant être limités à certaines régions.

On devra, pour une clientèle dispersée sur tout le territoire et ne pouvant se prêter à un enseignement de groupe, étudier des formes d'enseignement individuel ou en mini-groupes, principalement à l'éducation des adultes. (Voir le tableau 3.2.C.a) pour le nombre de centres de formation par région et programme.)

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

6.2 Les autres mesures

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Les tableaux suivants présentent des hypothèses de distribution de programmes dans les domaines de la production agricole, de la production horticole et des services relatifs à l'agriculture.

Tableau 6.1.A.
HYPOTHÈSE DE DISTRIBUTION DES PROGRAMMES DE PRODUCTION AGRICOLE

DÉP

Production laitière

Production bovine (viande)

Production porcine

Grandes cultures

CÉP

Productions animales spécialisées

Aquiculture

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6.1.B.
HYPOTHÈSE DE DISTRIBUTION DES PROGRAMMES DE PRODUCTION HORTICOLE

DÉP

Horticulture ornementale

Horticulture maraîchère et fruitière

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6.1.C
HYPOTHÈSE DE DISTRIBUTION DES PROGRAMMES DE SERVICES RELATIFS A L'AGRICULTURE ET À L'HORTICULTURE

DÉP		ASP
Mécanique agricole		Systèmes spécialisés en mécanique agricole
Arboriculture		
CÉP		
Fleuristerie		
Structures d'aménagement paysager		Travaux de spécialisation en aménagement paysager

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 Les programmes d'études

6.2 LES AUTRES MESURES

LES AUTRES MESURES

A. ORGANISATION ET SPÉCIFICITÉ DU SECTEUR

L'organisation du calendrier scolaire devra tenir compte des variations saisonnières qui ponctuent la vie agricole et conditionnent les possibilités de travail.

On insistera sur la formation pratique pour laquelle on réservera les périodes d'activité agricole, soit l'été, une partie de l'automne et la fin du printemps. L'apprentissage en institution se fera principalement en hiver. Ce partage des activités d'apprentissage répondra plus particulièrement aux attentes des adultes et nécessitera un aménagement de la tâche des enseignants.

B. SANCTION DES FORMATIONS

Les différents types de sanctions (DÉP, ASP, CÉP) rattachés à chaque programme devront rapidement être arrêtés. Le modèle proposé sera discuté, amélioré et précisé.

Dans certains programmes, plusieurs DÉP semblent nécessaires pour répondre aux besoins de formation, particulièrement en production agricole.

En mécanique agricole, il semble qu'un DÉP de base suivi d'une ASP soit la solution qui réponde le mieux aux besoins.

Les CÉP en services relatifs à l'agriculture et à l'horticulture permettront de répondre à une demande croissante de cette catégorie de travailleurs.

C. PROMOTION DES PROGRAMMES

Une campagne publicitaire devrait promouvoir tous les programmes du secteur agrotechnique. Cette publicité s'adresserait à la clientèle jeune et adulte, de même qu'aux employeurs potentiels. Dans le domaine agricole en particulier, il devient pressant de rejoindre les 80 % de jeunes qui forment la future relève et n'ont aucune formation professionnelle de base.

D. COLLABORATION ÉCOLE-ENTREPRISE

Des efforts devraient être déployés pour inciter les entreprises à participer activement à la formation de leurs futurs employés. Cette participation pourrait prendre la forme d'un encadrement des stagiaires.

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Personnes-ressources

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(1)	BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Centre de formation et de documentation. **Classification des activités économiques du Québec**		643-5116
(2)	STATISTIQUE CANADA. **Recensement du Canada 1986, Agriculture, Québec,** 96-107		283-5725
(3)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. **L'industrie bio-alimentaire en 1988, performances économiques et perspectives pour 1989,** février 1989		643-1229
(4)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. **L'horticulture ornementale au Québec,** 1985	MM. Asnong et Bourbeau	643-1229
(5)	EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. **Classification canadienne descriptive des professions**		522-4071
(6)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Modèle québécois de prévision par profession professionnelle. **Prévision de besoins professionnels et perspectives, 1985-1993**	Pierre Béland	873-7426
(7)	**Système de projection des professions au Canada**	Sylvain Bélisle, 1441, rue St-Urbain, 2e étage, P.P. 7 500, Station A Montréal, QC H3C 3L4	283-4942
(8)	STATISTIQUE CANADA. **Recensement du Canada 1976, Agriculture**		283-5725

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(9)	FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC. **Les besoins de formation et de main-d'oeuvre dans l'industrie horticole ornementale du Québec,** 5 octobre 1987		
(10)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. **Problématique de la formation professionnelle dans l'industrie de la fleuristerie au Québec,** octobre 1986, SSAE #026		644-8976
(11)	INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE. **La formation professionnelle des agricultrices,** juillet 1987	Marie-Paule Faniel, responsable du projet Laurent Gaudet, collaborateur	773-7401
(12)	L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, Service de la relève et de la planification. ...		643-1870
(13)	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES. **L'Économie agricole : application au Québec**, 1re édition, Les Éditions Centre intégré d'études sociales (CIÉS), 1987	André Archer	
(14)	UNIVERSITÉ LAVAL. **Les divers cheminements de formation de la relève agricole francophone du Québec,** Les cahiers du Labraps	Odette Filteau G.-Raymond Laliberté	656-2320
(15)	GREPA, UNIVERSITÉ LAVAL. **Les faits saillants laitiers québécois, 1987, 1988**		656-7976
(16)	GREPA, UNIVERSITÉ LAVAL. **Les facteurs de réussite ou d'échec de l'établissement en agriculture au Québec,** 1987		656-7976
(17)	UNIVERSITÉ LAVAL. **La formation professionnelle des jeunes agriculteurs : Analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie,** 1984	Arsenault Cormier	656-2320

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(18)	GREPA, UNIVERSITÉ LAVAL. **La transmission des exploitations dans la perspective de l'évolution structurelle du secteur laitier québécois**, 1987	Claude Tremblay	656-7976
(19)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, Service des analyses sectorielles. **L'horticulture ornementale au Québec,** Rapport d'enquête, décembre 1985	Jef Asnong et Fernand Bourbeau	643-1229
(20)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, Direction du développement. **Problématique de formation professionnelle dans le secteur de la floriculture en serre,** SSAE 035, septembre 1987	André Samson	644-8976
(21)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. **Problématique de formation professionnelle dans le secteur des pépinières-jardineries,** SSAE 050, septembre 1987	André Samson	644-8976
(22)	EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, Direction des services économiques. **Profil industriel et professionnel du secteur agricole au Québec,** 1984	Ginette St-Pierre et Louise Trottier	
(23)	[...] **Les besoins de formation professionnelle des agricultrices,** 1985	Suzanne Dion	
(24)	[...] **La situation économique des productrices agricoles au Québec,** 1984	Mariette Trottier	
(25)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. **Profil statistique des exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ,** 1986		643-1229

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(26)	BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, MMSR. **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec; l'industrie des produits laitiers**		873-3415
(27)	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. **Profil de formation professionnelle agricole aux adultes,** Rapport du comité consultatif, 1986		643-5267
(28)	[...] **Fichier central des entreprises du Québec**	Inspecteur général des institutions financières	643-3778
(29)	SPPC. **Emploi-Avenir, perspectives professionnelles, Québec**		283-4942
(30)	CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES PROFILS DE FORMATION PROFESSIONNELLE. **Répertoire des profils de formation professionnelle : Agriculture,** Direction des politiques et plans	Fernand Laplante	646-4229
(31)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION **Liste des programmes de formation professionnelle,** DFP	Mariette trottier	646-4207
(32)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. **Cahiers de l'enseignement collégial**		643-6788
(33)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Effectifs scolaires au secondaire par programme et par école**	Fernand Lévesque	873-2845
(34)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Relance au secondaire**	Pierre Michel	643-1969
(35)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Relance au collégial**	Pierre Michel	643-1969
(36)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Carte des enseignements, formation professionnelle, 1988-89**		646-4207

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(37)	STATISTIQUE CANADA. **Industries manufacturières du Canada**		283-5725
(38)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur,** Document de travail, DFP, 1988	André Blanchet	646-4233
(39)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, CREAQ. **Références économiques en agriculture**		643-1229
(40)	AGRICULTURE CANADA, Direction générale des communications. **L'Accord du libre-échange Canada-États-Unis et l'agriculture : une appréciation,** 1988		613-995-8963
(41)	LARIVIÈRE, Victor. «Comment expliquer la pénurie de main-d'oeuvre agricole» dans **La Terre de chez-nous,** 6 avril 1989		679-0530
(42)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. **Problématique de la formation professionnelle dans le secteur des gazonnières,** Document de travail, juin 1988	Carole Lavoie	643-2223
(43)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Guide des études professionnelles au secondaire, 1988-89**	Florian Normand	643-1969
(44)	**Le marché du travail,** vol. 7, no 5, mai 1986		
(45)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Portrait de secteur produit pour le compte du comité d'arrimage secondaire/collégial,** DFP, MESS	Monique Boily Ghislain Royer	643-0335
(46)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. **Statistique, formation professionnelle des adultes, secteur agricole, année scolaire 1987-88**	Carole Lavoie	643-2223

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(47)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. **Statistiques DGFP, sec-**		
(48)	**Effectifs scolaires au secondaire par programme, 1982-1988**	Fernand Lévesque	873-2845
(49)	OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC. **Rapport annuel 1988-89**		643-1870
(50)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Analyse de la situation de travail des ouvriers en structures d'aménagement paysager,** Document de travail, DFP, mars 1989	Fernand Lévesque	873-2845
(51)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. Conseil en économie et en gestion agricole du Québec (CÉGAQ). **Répertoire des banques de données agricoles du Québec**		643-1229
(52)	**Fichier central des entreprises du Québec**	Marcelle Laflamme	643-3778
(53)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Liste des enseignements à l'éducation des adultes, secteur agricole**	Romain Hudon	643-5267
(54)	QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Agrotechnique, recueil des programmes**		
(55)	BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. **Le Québec chiffres en main**		643-5116
56)	«L'aquiculture québécoise...» in **Les Affaires,** 29 avril 1989		
(57)	«De la truite pour tous les goûts» in **Le Bulletin des agriculteurs,** octobre 1988		382-4350

Références	Titre du document	Personnes contactées	N° de téléphone
(58)	«Modèle prometteur de ferme aquicole» in **Le Bulletin des agriculteurs,** février 1988		382-4350
(59)	QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Conseil des productions animales du Québec. **Bovins laitiers**		
(60)	BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. **Statistiques laitières,** oct. 1987		

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

Références bibliographiques

PERSONNES-RESSOURCES

PERSONNES-RESSOURCES

M. André Blanchet, DFP (MÉQ)	646-4233
M. Michel Brin D'Amour, DFP (MÉQ)	873-5833
M. Jacques Boucher, MAPAQ	644-1315
M. Denis Brouillard, Bureau local de Coaticook (MAPAQ)	849-6317
M. Jean-Guy Choinière, médiateur des plaintes, machinerie agricole	643-2450
M. Robert Dagenais, Main-d'oeuvre agricole (UPA)	679-0530
M. Marcel Dussault, Bureau régional de Rock Forest (MAPAQ)	563-3380
M. André R. Fournier, DGEC (MÉQ)	646-4223
Mme Constance Hamel, (BSQ)	643-5116
M. Romain Hudon, DGEA (MÉQ)	643-5267
M. Jacques Jubinville, Bureau régional de Rock Forest (MAPAQ)	563-3383
Mme Micheline Lambert, Collège MacDonald	457-2000
M. Fernand Laplante, DFP (MÉQ)	646-4229
M. Pierre Léger, Bureau régional de Rock Forest (MAPAQ)	563-3383
M. Fernand Lévesque, DFP (MÉQ)	873-2845
M. Pierre Lévesque, Statistiques agricoles (MAPAQ)	643-7414
M. Renaud Martel, Statistiques scolaires	644-6447
M. Gérald Martin, Bureau de Rock Forest (UPA)	567-8905
M. René Maurice, directeur général de l'Association des marchands de machinerie agricole	248-7956
M. Pierre Michel, Relance (MÉQ)	643-1969
M. Jean Morin, Pisciculture (MAPAQ)	643-5450
M. Jean-Guy Morin, vice-président de l'Association des marchands de machinerie agricole	569-9611
M. Robert Péloquin, Bureau régional de Rock Forest (MAPAQ)	563-3555
M. Maurice Poirier, Fédération des producteurs de lait Rock Forest (UPA)	822-3366
M. Yves Simon, CS de Coaticook	849-4825
Mme Sylvie St-Germain, DFP (MÉQ), ADP en horticulture	622-7820
Mme Denise Trépanier, Ressources informationnelles (MÉQ)	644-3891

ANNEXE I

Distribution régionale des fermes
selon le type de production
et le chiffre d'affaires

Annexe I
DISTRIBUTION RÉGIONALE DES FERMES SELON LE TYPE DE PRODUCTION ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régions	Lait	Bovins	Porcs	Volailles	Grandes cultures	Fruits	Légumes	Spécialités diverses et combinaisons de bétail	2 500 $ et -	Total
01	1 795	648	19	28	193	23	16	328	428	3 478
02	883	278	14	16	134	13	16	129	156	1 639
03	3 766	1 141	1 017	185	297	156	85	1 641	1 215	9 503
04	2 878	510	375	141	518	60	70	561	436	5 549
05	1 466	685	134	34	61	50	13	536	370	3 349
06	4 278	1 055	1 168	464	2 511	748	944	2 074	1194	14 436
07	433	968	16	18	126	21	24	307	336	2249
08	399	446	4	6	61	1	6	92	143	1 158
09	8	32	2	1	9	2	2	21	10	87
Total	15 906	5 763	2 749	893	3 910	1 074	1 176	5 689	4 288	41 448
%	38,4	13,9	6,6	2,2	9,4	2,6	2,8	13,7	10,3	

Il est à noter que les fermes de spécialités diverses et combinaisons de bétail représentent 13,7 % de toutes les fermes.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

ANNEXE II

Cours offerts aux adultes

de 1985 à 1987

Annexe II

STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES 1985-86

FORMATION PROFESSIONNELLE OFFERTE DANS LE SECTEUR AGRICOLE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Formation	Régions administratives											Total		Remarques
	01	02	03	04	05	06-M	06-N	06-S	07	08	09			
RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT														
Ordre														
Secondaire	41	12	130	111	12	-	48	47	21	17	2	441	56,3 %	Ces cours ont été donnés aux producteurs et productrices agricoles.
Collégial	9	33	104*	98	-	1	34	53	2	8	-	342	43,7 %	
Total	50	45	234 (40 ITAA)	209	12	1	82	100	23	25	2	783		
Nombre d'adultes														
Secondaire	505	173	1 696	1 506	170	-	913	721	245	251	27	6 207	56,0 %	
Collégial	141	406	1 460*	1 397	-	40	515	808	26	91	-	4 884	44,0 %	
Total	646	579	3 156 (579 ITAA)	2 903	170	40	1 428	1 529	271	342	27	11 091		
Heures-groupes														
Secondaire	910	388	2 030	2 282	318	-	1 778	1 535	475	562	30	10 308	52,4 %	
Collégial	279	798	2 334*	3 368	-	15	858	1 539	50	142	-	9 383	47,6 %	
Total	1 189	1 186	4 364 (1 007 ITAA)	5 650	318	15	2 636	3 074	525	704	30	19 691		
Heures-groupes/classe	23,8	26,4	18,6	27,0	26,5	15,0	32,1	30,7	22,8	28,2	15,0	25,1		Moyenne au secondaire : 23,4 h Moyenne au collégial : 27,4 h

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Annexe II

STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES 1985-86

FORMATION PROFESSIONNELLE OFFERTE DANS LE SECTEUR AGRICOLE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Formation	Régions administratives											Total		Remarques
	01	02	03	04	05	06-M	06-N	06-S	07	08	09			
Plein temps														
Ordre														
Secondaire	1	5	4	4	2	-	4	6	-	-	1	27	90,0 %	Ces cours ont été donnés aux producteurs et productrices agricoles.
Collégial	-	-	2*	1	-	-	-	-	-	-	-	3	10,0 %	
Total	1	5	6 (2 ITAA)	5	2	-	4	6	-	-	1	30		
Nombre d'adultes														
Secondaire	14	75	55	52	31	-	52	90	-	-	15	384	91,65 %	
Collégial	-	-	24	11	-	-	-	-	-	-	-	35	8,35 %	
Total	14	75	79	63	31	-	52	90	-	-	15	419		
Heures-groupes														
Secondaire	360	2 466	2 244	1 844	1 560	-	1 644	4 892	-	-	780	15 790	90,55 %	
Collégial	-	-	1 084	564	-	-	-	-	-	-	-	1 648	9,45 %	
Total	360	2 466	3 328	2 408	1 560	-	1 644	4 892	-	-	780	17 438		
Heures-groupes-classe	360	493	555	482	780	-	411	815	-	-	780	581		Moyenne au secondaire : 585 h Moyenne au collégial : 549 h

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Annexe II

STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES 1986-87

FORMATION PROFESSIONNELLE OFFERTE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Ordres	Régions administratives											Total		Remarques
	01	02	03	04	05	06-M	06-N	06-S	07	08	09			
Cours														
Secondaire	31	15	106	83	12	1	46	25	18	19	1	357	48,8 %	Ces cours ont été donnés aux producteurs et productrices agricoles, à la relève et aux ouvriers agricoles.
Collégial	15	17	144	88	-	-	12	60	6	11	1	374	51,2 %	
Total	46	32	250 (45 ITA)	171	12	1	58	105 (29 ITA)	24	30	2	731		
Nombre-adultes														
Secondaire	409	224	1 025	1 188	157	9	640	356	203	217	12	4 440	45,4 %	
Collégial	215	215	1 989	1 290	-	-	242	1 141	56	167	18	5 533	44,6 %	
Total	624	439	3 014 (681 ITA)	2 478	157	9	882	1 497 (433 ITA)	259	384	30	9 773		
Heures-groupes														
Secondaire	967	510	2 100	1 794	315	60	1 163	1 216	600	621	120	9 466	46 ,0 %	
Collégial	464	769	3 781	3 078	-	-	335	2 123	127	395	45	11 117	54,0 %	
Total	1 431	1 279	5 881 (1 384 ITA)	4 872	315	60	1 498	3 339 (612 ITA)	727	1 016	165	20 583		
Heures-groupes/classe	31,11	39,97	23,52	28,49	26,25	60,0	25,83	31,80	30,29	33,87	82,50	28,16		Moyenne au secondaire : 26,52 h Moyenne au collégial : 29,72 h

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

ANNEXE III

Liste des régions retenues au Québec

pour le recensement du

Canada

Annexe III
LISTE DES RÉGIONS RETENUES AU QUÉBEC POUR LE RECENSEMENT DU CANADA

Région 01 • Est du Québec

- Bonaventure
- Gaspé Est
- Gaspé Ouest
- Îles-de-la-Madeleine
- Kamouraska
- Matane
- Matapédia
- Rimouski
- Rivière-du-Loup
- Témiscouata

Région 02 • Saguenay

- Lac-St-Jean
- Chicoutimi
- Lac-St-Jean - Est
- Lac-St-Jean - Ouest

Région 03 • Québec

- Beauce
- Bellechasse
- Charlevoix-Est
- Charlevoix-Ouest
- Dochester
- Lévis
- L'Islet
- Lotbinière
- Mégantic
- Montmagny
- Montmorency N° 1
- Montmorency N° 2
- Portneuf
- Québec

Région 04 • Mauricie - Bois-francs

- Arthabaska
- Champlain
- Drummond
- Maskinongé
- Nicolet
- St-Maurice
- Yamaska

Région 05 • Estrie

- Compton
- Frontenac
- Richmond
- Sherbrooke
- Stanstead
- Wolfe

Région 06

Sous-région 06.2 • Rive-Sud

- Bagot
- Beauharnois
- Brome
- Chambly
- Chateauguay
- Huntingdon
- Iberville
- Laprairie
- Missisquoi
- Napierville
- Richelieu
- Rouville
- St-Hyacinthe
- St-Jean
- Shefford
- Soulanges
- Vaudreuil
- Verchères

Sous-région 06.3 • Montréal-Centre

- Ile de Montréal- Ile Jésus

Sous-région 06.1 • Rive-Nord

- Argenteuil
- Berthier
- Deux-Montagnes
- Joliette
- Assomption
- Montcalm
- Terrebonne

Région 07 • Outaouais

- Gatineau
- Hull
- Labelle
- Papineau
- Pontiac

Région 08 • Abitibi-Témiscamingue

- Abitibi
- Témiscamingue

Région 09 • Côte-Nord

- Saguenay

ANNEXE IV

Tableau 4 détaillé

Tableau 4

DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1985	Scénario basé sur le MQPP (1985 - 1993)		Remarques
Agriculture et horticulture				
· Éleveurs	19 364	832	4,3 %	Seulement dans le secteur de la relève agricole, il y a environ 1 000 à 1 200 établissements par année.
· Exploitants, culture plein champ	3 435	119	3,5 %	
· Exploitants agricoles NCA	20 037	192	1,0 %	
· Contremaîtres en agriculture	1 364	326	23,9 %	Selon l'UPA, le besoin annuel de main-d'oeuvre non comblé est d'environ 200 à 300 pour le secteur laitier et de 50 à 60 dans le secteur porcin.
· Ouvriers agricoles, élevage	14 851	3 074	20,7 %	
· Ouvriers agricoles, culture plein champ	4 707	- 850	- 18,1 %	
· Ouvriers de pépinières	14 003	1 730	12,4 %	
· Inspecteurs, vérificateurs, trieurs	669	3	0,5 %	
· Conducteurs de machines agricoles	828	57	6,9 %	
· Autres travailleurs agricoles, horticoles, éleveurs NCA	9 461	1 516	16.0 %	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 4

DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1985	Scénario basé sur le MQPP (1985 - 1993)		Remarques
Agriculture et horticulture				
· Éleveurs	19 364	832	4,3 %	Seulement dans le secteur de la relève agricole, il y a environ 1 000 à 1 200 établissements par année.
· Exploitants, culture plein champ	3 435	119	3,5 %	
· Exploitants agricoles NCA	20 037	192	1,0 %	
· Contremaîtres en agriculture	1 364	326	23,9 %	Selon l'UPA, le besoin annuel de main-d'oeuvre non comblé est d'environ 200 à 300 pour le secteur laitier et de 50 à 60 dans le secteur porcin.
· Ouvriers agricoles, élevage	14 851	3 074	20,7 %	
· Ouvriers agricoles, culture plein champ	4 707	- 850	- 18,1 %	
· Ouvriers de pépinières	14 003	1 730	12,4 %	
· Inspecteurs, vérificateurs, trieurs	669	3	0,5 %	
· Conducteurs de machines agricoles	828	57	6,9 %	
· Autres travailleurs agricoles, horticoles, éleveurs NCA	9 461	1 516	16.0 %	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

ANNEXE V

Cours par correspondance

Annexe V
LISTE DES COURS PAR CORRESPONDANCE

- Agriculteurs et agricultrices face à la loi
- Bovins laitiers : hygiène préventive, génétique, régie et alimentation
- Céréales à paille
- Commercialisation des produits agricoles
- Comptabilité agricole
- Construction et rénovation de bâtiments
- Culture de la tomate
- Élaborer son dossier d'établissement
- Fertilisation des sols
- Gestion du boisé
- Gestion du temps
- Gestion financière
- Gestion fiscale
- Gestion technico-économique
- La loi et l'entreprise agricole
- Machinerie et équipement de ferme
- Machinerie : 5 modules
- Plantes fourragères
- Production de maïs-grain
- Production en serre
- Production ovine
- Production porcine
- S'établir en agriculture
- Tracteurs et moteurs
- Utilisation rationnelle des pesticides

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ADP	Agent de développement pédagogique
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
BSQ	Bureau de la statistique du Québec
CAÉQ	Classification des activités économiques du Québec
CCDP	Classification canadienne descriptive des professions
CÉGAQ	Conseil d'économie et de gestion agricole du Québec
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CÉP	Certificat d'études professionnelles
CFP	Commission de formation professionnelle
CS	Commission scolaire
CSR	Commission scolaire régionale
CT	Court terme
DCC	Direction des cours par correspondance
DÉP	Diplôme d'études professionnelles
DÉS	Diplôme d'études secondaires
DFP	Direction de la formation professionnelle
DGÉA	Direction générale de l'Éducation des adultes
ÉDA	Éducation des adultes
FG	Formation générale
FIHOQ	Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec
FP	Formation professionnelle
GRÉPA	Groupe de recherche en économie et politique agricoles
IGIF	Inspecteur général des institutions financières
ITA	Institut de technologie agricole
LT	Long terme

MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MÉQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MESS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
MQPP	Modèle québécois de prévision par profession
MT	Moyen terme
OCAQ	Office du crédit agricole du Québec
PC	Professionnel court
PPC	Programme par contenu
PPO	Programme par objectifs
PPS	Préparation professionnelle spécifique
SAE	Service d'emploi agricole
SPPC	Système de projection des professions au Canada
UPA	Union des producteurs agricoles